

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 janvier 2022

Ordre du Jour :

- 1/Le Bureau Directeur
- 2/Le comité U
- 3/Les locaux
- 4/Domitys
- 5/Informatique
- 6/DNSJS
- 7/DNSC
- 8/Les licenciés
- 9/Point sur le budget
- 10/La conquête de nouveaux licenciés
- 11/Questions diverses

Présents : tous les président de comités ou leurs représentants, les Présidents des Directions Nationales, les membres du Bureau Directeur

Début de séance à 10h : Toutes les questions via le chat seront inscrites en *italique*

Anne Albini : *Qui fait le CR de ce CA, sachant que nous n'avons toujours pas reçu le PV de l'AG ?*

Sandrine Oudinot (SO) : Le CR de l'AG est en cours et c'est moi et les membres du bureau qui feront le CR de ce CA.

1/ Le bureau directeur :

Présentation : Marie-Odile Panau

Nous avons souhaité aborder cette question car nous avons reçu récemment la démission de Yves Blisson : il estime en effet que nous avançons trop lentement, que nous perdons mois après mois des opportunités de développement, que rien ne vient enrayer le lent déclin de la Fédération sur lequel il nous a alerté à de nombreuses reprises. Il est fatigué de ces évolutions trop lentes : applications, site internet, Duplitop, communication, etc... Nous tenions à vous en faire part. Bien que nous ne soyons plus que cinq dans le bureau, nous allons faire le maximum pour continuer, même si la charge

de travail est un peu plus importante bien évidemment. Dès qu'une personne s'en va, il faut essayer de reprendre ce que faisait cette personne et se partager les tâches.

Nous nous interrogeons pour savoir qui pourrait reprendre la présidence de la Direction Nationale du Développement du Scrabble, peut-être y aurait-il des personnes intéressées ? Un appel à candidature est lancé pour le développement et également pour la communication. Nous recherchons aussi des bénévoles qui pourraient nous aider à mettre en place un certain nombre de choses et apporter des idées nouvelles. Il leur suffit de nous expliquer en quelques lignes leurs motivations, en nous donnant les points qu'ils souhaiteraient voir mettre en œuvre, sans se limiter financièrement. Un mailing club sera envoyé dans les jours à venir pour diffuser l'information, elle sera également sur le site et sur les réseaux sociaux. Nous espérons que quelques personnes auront envie de nous donner un coup de main et bien sûr nous comptons aussi sur vous pour nous seconder si besoin est.

Nous sommes là tous les cinq, bien présents, nous allons continuer à nous occuper de la Fédération, à traiter les dossiers en cours au niveau du développement et de la communication, notamment :

- Scrabble Magazine où nous avons une page, nous allons nous rencontrer très prochainement pour voir comment faire de la promotion ensemble. C'est un magazine qui s'adresse à tout le monde mais plus spécialement aux débutants et c'est un très bon moyen pour s'entraîner.
- Les relations avec Mattel qui sont toujours présentes
- Les partenariats avec Audika, la Poste...

Discussion :

Anne Albini : J'aimerais juste réagir à la démission de Yves et je ne vous remets pas du tout en cause, vous êtes des bénévoles. Je rappelle que ce n'est pas vous qui faites le travail normalement, vous devez donner les missions, on a des salariés. Tout ce qu'a dit Yves, moi je l'entends et on le dit depuis des années, donc je demande ce qui va être fait pour que ça change au niveau des salariés et qu'enfin on puisse voir les choses réellement avancer ?

Marie-Odile Panau : On a eu une réunion avec les salariés mi-décembre et on a proposé d'avoir un conseiller en organisation du travail dans un premier temps, non pas pour juger le travail qui est fait, mais pour voir si chaque salarié travaille de façon optimale, pour savoir aussi comment sont réparties les charges de travail, est-ce qu'elles sont équitables, est-ce qu'il faut modifier des choses, est-ce qu'il faut optimiser certains points, par rapport à ce qu'ils font actuellement. Ils sont tout à fait d'accord pour que l'on travaille dans ce sens.

Denis Hery : Au sujet de l'étude sur la répartition des charges des informaticiens, Marie-Odile a dit que vous alliez faire appel à un conseiller en organisation. Je souhaite savoir quelle est l'enveloppe financière réservée pour cette opération, et quand elle aura lieu.

Marie-Odile Panau : Il s'agit d'une analyse de l'organisation du travail, pas uniquement pour les informaticiens, mais pour l'ensemble des salariés. Nous n'avons pas défini d'enveloppe financière, car nous ne connaissons pour l'instant ni la durée ni les tarifs. Nous allons demander un devis, mais pour l'instant je ne peux pas encore répondre.

Anne Albini : Je rappelle quand même que ce n'est pas à vous de faire le travail de la fédé, vous vous êtes des bénévoles, vous avez été élus, on a des salariés.

Séverine Gruchot : Les salariés font ce qu'ils peuvent, mais on nous donne aussi beaucoup, beaucoup de choses à faire ou à développer en même temps, et du coup ça ralentit un peu. Par exemple, pour l'application Duplijeu, il faut savoir que c'est Colas qui la développe, mais il est tout seul à le faire parce que c'est un langage de programmation bien à part, il travaille à mi-temps, donc on ne peut pas non plus aller plus vite que les moyens humains dont on dispose.

Anne Albini : Je ne pense pas que Duplijeu soit révélateur du manque, de la lenteur et de la déclinaison et de la fatigue des gens qui dirigent la fédé, des bénévoles.

Séverine Gruchot : Oui, mais Yves portait beaucoup d'espoir sur l'application classique disponible sur tous les supports (téléphone et tablette) pour la faire sortir dans le grand public, c'est là que l'on peut récupérer des gens. Et ça, ce n'est pas prêt pour l'instant et ne le sera pas avant au moins le mois de septembre.

Pascal Astresses : *Peut-on savoir précisément de quand date la démission de Yves ?*

Marie-Odile Panau : Yves a démissionné le 09 décembre.

Pascal Astresses : Je prends note de cette décision tout en la regrettant, naturellement on se doit tous de respecter cette décision de la part de Yves. Il s'occupait d'un volet important à mes yeux qui est celui de la promotion, on se trouve aujourd'hui orphelins sur ce secteur-là qui est essentiel pour la Fédération. Je souhaite que très vite on trouve un remplaçant à Yves, c'est un sujet qui est essentiel à mes yeux, fondamental pour la Fédération de demain. Tout à l'heure on parlera du scrabble classique, moi j'ai plein de questions sur Classijeu. Je suis persuadé qu'avec ce virage digital qu'a pris la Fédération depuis le confinement de mars 2020, il y a de beaux produits, il faut les valoriser, on ne le fait pas suffisamment à mes yeux, sur cette boîte à outils qu'on peut proposer maintenant aux nouveaux et aux futurs licenciés, une action forte doit être conduite. Bon courage à la personne qui succédera à Yves, un recrutement y compris même peut être au sein des permanents ou des fédéraux, pour repenser l'organisation... On a fait évoluer notre fédération dans bien des directions depuis la crise sanitaire, là ça fait plusieurs démissions que l'on enregistre au sein du BD, je pense qu'il faut qu'on fasse aussi notre bilan de tout ceci. Le message de Yves est fort, il contient des mots importants, je souhaite que l'on en tire très vite toutes les conséquences et que l'on prenne les bonnes décisions à brève échéance.

Marie-Odile Panau : Effectivement Pascal comme tu le dis, cela permet aussi de réfléchir sur les priorités à donner, et sur la façon d'avancer au mieux et on espère avoir peut-être quelques bénévoles qui viendront nous rejoindre, au moins dans un premier temps pour définir les grandes lignes et ensuite étudier comment on pourrait développer un peu plus la Fédération.

Flavie Touchet : Le départ de Yves est bien regrettable, il faisait un boulot phénoménal mais il demandait beaucoup de choses, des avancées intéressantes qui n'ont pas abouti.

Mais la question, en dehors des salariés : est-il parti parce que justement il ne se sentait pas assez appuyé par les autres membres du bureau ? On a quand même eu depuis des années des personnes qui étaient plus ou moins déléguées à la communication, ces personnes-là n'ont peut-être pas été suffisamment motivées ou n'ont pas eu le niveau que demandait Yves. Yves était quand même très fort en com. Cela fait des années qu'on en parle et ça fait des années que c'est statique, parce que le développement de la Fédé, moi, depuis que je fais du Scrabble en 92, c'est quelque chose que j'entends et cela ne bouge pas visiblement.

Sylvie Guillemard : Les idées d'Yves et les mots forts qu'il utilise, nous les partageons complètement, nous aussi nous voudrions avancer plus vite, nous faisons tout ce que nous pouvons, nous donnons des consignes, des orientations pour que ça avance plus dans le sens du développement, mais on ne peut pas faire plus que ce que l'on a fait jusqu'à présent, en fonction des moyens humains notamment dont on dispose. Tu parlais de la communication, c'est vrai qu'il y a eu plusieurs tentatives d'embauches de salariés, de stagiaires... plus ou moins efficaces dans leur réalisation. C'est aussi pour ça que nous avons lancé un appel à volontaires, aussi bien pour la direction nationale du développement que pour la communication.

Flavie Touchet : Vous ne croyez pas maintenant qu'il serait intéressant de prendre quelqu'un de valable sur la com et sur le développement ? Par exemple Cannes est annulé, mais on va quand même avoir un stand ? Parce qu'il y a quand même du brassage de population. Ça, ça serait le boulot d'un poste de com.

Sylvie Guillemard : C'est prévu, il y aura un stand dans le salon des jeux et il y aura un tournoi classique qui sera organisé. Le festival tel que l'on connaissait ne peut pas avoir lieu, il a dû être annulé mais notre présence au salon des jeux, contrairement à Mattel, est assurée grâce à Franck.

Franck Maniquant : Je prends le relais pour dire que j'ai regretté mais que je comprends la décision d'annuler le festival de Scrabble à Cannes. Je voulais quand même profiter pour vous dire que j'ai pu contacter les personnes sur place, en lien avec Séverine qui m'a donné les coordonnées, donc on a réussi à avoir un grand espace à titre gracieux ce qui est exceptionnel. On avait prévu d'y mixer à la fois une compétition classique et un accueil pour les visiteurs. Finalement, on s'est dit que le tournoi classique n'allait pas se jouer dans des conditions idéales et qu'il valait mieux profiter de cet espace pour le transformer en un grand espace d'accueil et de découverte du Scrabble classique, duplicate... Donc on sera présent sur les 3 jours du weekend.

2/ Le comité U :

Présentation : Marie-Odile Panau

Le Comité U est maintenant dissous, vous avez certainement su que Laurent Devigne cherchait une équipe pour reprendre ce comité, son mandat arrivait à expiration et pour différentes raisons il ne souhaitait pas se représenter. Aucune liste ne s'étant présentée pour poursuivre l'aventure de ce comité, c'est donc la dissolution prévue dans leurs

statuts qui a été réalisée. Avant que cette dissolution ne soit effective, il a fallu trouver une solution avec les comités voisins pour ne pas pénaliser les joueurs. Je les remercie encore une fois d'avoir accepté d'être des comités "adoptants". Je vous montre un tableau pour que vous puissiez voir comment ont été répartis les clubs :

Magny-en-Vexin a souhaité se rapprocher du comité Normandie, merci à Aurélien de l'avoir accueilli.

Les clubs du département de l'Oise sont rattachés au comité des Flandres, merci à Marie-Odile.

Les 5 clubs du 93 sont rattachés au comité sud-francilien, merci à Pascal

Les clubs du 95 sont rattachés au comité PIFO, merci à Christian, c'est lui qui a récupéré le plus de joueurs.

En dessous vous avez les clubs scolaires et c'est Nathalie qui a géré cette partie-là puisqu'elle était déjà en contact avec les représentants de ces clubs.

Vous savez que c'est le CA qui doit décider des délimitations géographiques des comités, on a travaillé un peu dans l'urgence pour que personne ne soit lésé, pour que les joueurs puissent continuer à jouer en étant rattachés à un comité, et on s'est dit que vous validerez aujourd'hui, ... ou pas ! Avant de passer au vote, est-ce que les comités adoptants veulent prendre la parole ?

Discussion :

Christian Couvreur : Est-ce qu'on pourrait avoir une information sur qui sont les joueurs en U00? Parce que sur le site de la fédé, on ne peut même plus voir les H00, U00 ou V00 comme on pouvait le faire avant. On nous dit maintenant que c'est un code club qui n'existe pas. Sans parler des Z00 qu'on n'a jamais vus. Mais ça serait bien qu'on ait des informations sur les cinq personnes en question, afin de voir si on peut les reprendre dans un des comités.

Séverine Gruchot : Oui je vais voir pour vous les envoyer.

Sylvie Guillemard : On peut bien les voir sur les fiches comités ces 00 ?

Anne Albini : Je confirme Sylvie, hier effectivement, je me suis retrouvée comme le collègue à avoir un encart rouge qui me disait que ça n'existait pas.

Séverine Gruchot : On en parlera à Patrice demain.

Anne Albini : Est-ce que les clubs ont choisi le comité auquel ils voulaient être rattachés ? Si les clubs ont pu donner leur avis et les comités accueillants également, je ne vois pas pourquoi on s'y opposerait.

Marie-Odile Panau : En fait, on a vraiment travaillé en étroite collaboration avec les comités et les salariés concernés par toute cette question. Moi je ne connais pas la région parisienne, donc ce sont vraiment les trois présidents qui ont proposé cette répartition. Le club de Magny-en-Vexin comme on l'a dit tout à l'heure, ne savait pas au départ vers quel comité se tourner, ils ont réuni leur bureau, se sont interrogés et ont choisi d'aller en Normandie.

Christian Couvreur : Effectivement, il n'y a que le club de Magny-en-Vexin à qui on a donné le choix entre la Normandie et PIFO, il a choisi la Normandie. Pour les autres, chaque président de comité a contacté les présidents des clubs qu'il allait accueillir pour leur présenter la situation. De mon côté j'ai contacté les dix clubs en question et j'ai déjà commencé les travaux d'intégration, tout se passe bien, il n'y a aucun souci.

Pascal Astresses : Je regrette qu'il n'y ait pas de reprenneur pour le comité U. Effectivement on a essayé de trouver la meilleure solution en partant d'un principe simple : celui de la continuité géographique par rapport à nos territoires. Nous avons adopté les clubs du 93, où nous avons déjà plusieurs clubs, notamment sur le scolaire. Le comité sud-francilien va devenir le Comité Sud-Est Francilien, et nous avons même changé de logo avec une nouvelle identité visuelle. Comme Christian, j'ai pris contact avec les clubs concernés, tout se passe bien, les clubs sont satisfaits d'avoir quelqu'un qui s'occupe d'eux. Nous accueillons avec plaisir la cinquantaine de joueurs supplémentaires dans notre comité.

Jean-Pierre Soty : Pour nous, le département de l'Oise est très heureux de venir nous rejoindre. En principe, nous avons notre AG début mars et je pense que le comité Flandres va disparaître pour devenir le comité Hauts-de-France. Nous sommes très contents d'accueillir ces 80 joueurs et eux sont contents de venir.

Marie-Odile Panau : Merci à tous les acteurs pour ce changement qui a pu se passer sans difficulté pour les clubs concernés. Je passe la main à Chantal Dardenne pour faire procéder au vote sur la question "Etes-vous d'accord pour cette nouvelle organisation des comités" ?

Chantal Dardenne : J'ai noté 24 votants plus les 5 membres du bureau (Marie-Claude ayant 2 voix).

Vote concernant les nouvelles configurations des comités concernés

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Pour : unanimité

Le nouveau découpage des comités est adopté à l'unanimité

3/ Les locaux

Présentation : Marie-Odile Panau

On fait un point, à bientôt un an de contrat avec l'agence qui s'occupe de nous trouver des acheteurs. Le contrat a été signé en mars 2021 et nous avons eu à peu près une vingtaine de visites de diverses activités, mais surtout des activités de services. Le prix en soit n'est pas forcément un handicap, pour autant, nous n'avons pas eu de proposition sauf une à 1,4 M. Nous avons estimé que ce n'était pas suffisant et nous n'avons pas eu de contre-proposition. Apparemment, quand les personnes intéressées font leurs comptes en ajoutant au coût demandé les frais d'agence, les frais de notaire et le coût

des travaux, le montant global de tout ça ne passerait pas auprès des banques qui accorderaient moins facilement de crédit qu'avant le covid. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, en région parisienne, le coût des travaux s'estime à 1 200 € du mètre carré, alors qu'avant le covid il était à 800 €, cela fait donc une très grosse augmentation. Il y a des travaux à faire, au minimum les fenêtres et volets ainsi que des sanitaires corrects, et ensuite il faut adapter les locaux à l'utilisation qu'on veut en faire. La question actuelle est de savoir si on est d'accord pour baisser le prix (la personne qui s'occupe de cette vente pense qu'on pourrait proposer un prix entre 1,450 M et 1,550 M), ou bien si on attend une conjoncture meilleure d'ici 2 ou 3 ans pour remettre ces locaux en vente.

Discussion :

Christian Couvreur : La dernière estimation dont tu nous avais parlé était à 1,8 M, c'est ça ?

Marie-Odile Panau : Elle avait été baissée à 1,7 M. Vendre à 1,5 M revient à la première estimation qu'on avait eue. Le handicap de nos locaux, pour ceux qui le connaissent, c'est le couloir, il est assez long, n'est pas utilisable et représente un certain nombre de mètres carrés. Or, le prix du mètre carré à Paris est cher.

Flavie Touchet : Parallèlement est-ce que vous avez déjà fait des visites intéressantes de votre côté, même si on n'a pas encore vendu, et à quel prix avez-vous vu des locaux qui pourraient être intéressants, c'est-à-dire avec une grande salle de réunion (même si maintenant je pense qu'on sera beaucoup en visio), une salle de stockage pour toutes nos archives et puis les bureaux pour les salariés. Il ne faudrait pas qu'on soit perdant.

Marie-Odile Panau : Nous n'avons pas encore visité de locaux, dans la mesure où nous ne sommes pas prêts à partir. Et généralement les locaux à Paris partent très vite, donc on n'aurait pas d'intérêt à flasher sur quelque chose maintenant sachant que nous n'avons pas encore vendu et que nous n'avons pas de proposition à l'heure actuelle. Le jour où nous aurons une proposition, là bien sûr on essaiera d'aller voir des locaux et de trouver quelque chose d'équivalent. Tout ce que tu décris, Flavie, une grande salle de réunion, une salle d'archives etc., ça représente énormément de mètres carrés et, je l'ai dit tout à l'heure, le mètre carré à Paris coûte très cher. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, on pourrait avoir environ 100 m² dans le quartier de la gare de Lyon pour 1,3 M. Bien sûr nous aurons des frais à ajouter sur cet achat. Si on vend nos locaux 1,5 M, on peut effectivement envisager d'acheter quelque chose autour de 1,3 M, on serait à peu près dans le budget.

Flavie Touchet : En fait, le problème c'est que si on attend que la conjoncture soit un peu meilleure, on paiera aussi les nouveaux locaux plus chers.

Franck Maniquant : Et vous tenez absolument à être sur Paris intra-muros ou est-ce que vous pouvez envisager la banlieue ?

Marie-Odile Panau : C'est une question que l'on s'est déjà posée lors d'un dernier CA, j'ai demandé à la personne qui s'occupe de cette vente qu'elle me donne aussi des tarifs en banlieue assez proche pour que l'on puisse comparer.

Christian Couvreur : Un autre sujet que l'on a déjà abordé précédemment c'est de savoir s'il y a besoin d'autant de m², étant donné que les salariés qui sont sur Paris sont majoritairement en télétravail la plupart du temps.

Marie-Odile Panau : La demande que l'on avait était entre 80 et 100 m², ici on a 145 m² qui sont effectivement peu occupés.

Flavie Touchet : Il faut bien que l'on ait aussi une vitrine. Je ne suis pas contre ton idée pour la banlieue mais il faut vraiment que ça soit la banlieue aux portes de Paris pour essayer d'avoir un petit peu de passage parce que l'avantage de déménager par exemple vers la gare de Lyon, c'est que c'est un plus passant que la rue Raynouard.

Franck Maniquant : Je ne suis pas convaincu que le fait d'avoir une vitrine rue Raynouard nous apporte quelque chose de plus. On pourrait demander au personnel, mais je sais qu'à l'époque, les personnes qui rentraient dans la fédé, c'était des personnes qui avaient pris l'adresse et qui venaient faire un achat à la boutique. Il y a très peu de passage impulsif au moment de passer devant la vitrine.

Marie-Odile Panau : Ce qu'on propose c'est de continuer encore quelques temps. Je voudrais surtout savoir si vous avez des oppositions à la baisse de prix ou pas.

Anne Albini : Moi je pense qu'il faut juste qu'on ne soit pas perdants, quelle que soit la somme à laquelle on vendra les locaux. Si l'objectif c'est de déménager pour avoir quelque chose de plus pratique, peut-être plus petit parce qu'effectivement on a moins de salariés qui travaillent en présentiel, je pense qu'il faut que l'opération ne soit pas négative. La question de faire une plus-value sur une vente ne se pose pas dans le même sens qu'il y a quelques années.

Marie-Odile Panau : Je pense que l'on peut proposer un nouveau prix, c'est-à-dire 1,55 M pour voir si effectivement on nous fait des propositions à ce prix-là. Notre correspondant va pouvoir aussi relancer des acheteurs potentiels qui estimaient le prix un peu trop élevé par rapport à leur budget. Personne n'est contre cette proposition ? On ne va pas voter, c'est simplement un avis que l'on vous demande.

Dans le compte rendu, on vous joindra un lien qui vous permettra d'aller voir nos locaux tels qu'ils sont, parce que de très belles photos ont été prises qui les mettent bien en valeur. Certains d'entre vous ne les connaissent peut-être pas encore, ce sera l'occasion de les découvrir.

LIEN : [photos bureaux rue Raynouard](#)

[4/ Domitys](#) :

Présentation : Séverine Gruchot

Dans le cadre des olympiades Domitys, qui sont des résidences seniors, la fédé a accompagné les résidences Domitys pour mettre en place une compétition nationale de Scrabble duplicate, opération qui s'est déroulée de septembre à décembre 2021. Le but était de faire découvrir la pratique du Scrabble duplicate auprès des résidents. Je

remercie tous les présidents de comités, de clubs et tous les bénévoles qui ont bien voulu se déplacer dans ces résidences pour aider à mettre en place ce petit tournoi. J'ai un petit bilan chiffré : sur 122 résidences sur le territoire national, 85 ont eu un contact identifié par la Fédération, suite au mail que j'ai envoyé en demandant des volontaires pour cette animation. Quelques résidences (6) ont réussi à entrer en contact directement avec un club local pour être accompagnées dans ce défi. Pour les résidences vraiment trop éloignées où il n'y avait personne, on a joué ce challenge en visio. Soixante-seize résidences ont participé à ce défi, ce qui représente 484 personnes. Ce n'est déjà pas si mal pour des résidences seniors. Deux résidences n'ont pas souhaité que leurs résultats apparaissent sur l'interface des Olympiades, parce qu'ils ont participé au défi en visio et que les scores étaient très bas, la rédaction des bulletins a été compliquée pour certaines personnes ou certaines sessions. Sur d'autres résidences, il y a eu des petits problèmes d'accueil et d'aide vis-à-vis de l'animateur qui était sur place. Côté Domitys, certaines résidences n'ont pas réussi à entrer en contact avec le contact fédéral que j'avais envoyé, d'autres résidences venaient d'ouvrir et avaient un problème d'animateur sur place. Dans cette participation et cette organisation, c'est le contexte sanitaire qui a été la première difficulté rencontrée par les clubs et les résidences.

Au niveau des réussites, certains partenariats ont vu le jour, avec la mise à disposition par certaines résidences Domitys d'espaces pour organiser des séances de Scrabble. Beaucoup de participants souhaiteraient poursuivre la pratique du Scrabble duplicate avec l'organisation de concours inter-résidences, et les nouvelles résidences qui ont entendu parler de ce challenge vont essayer de mettre en place des animations avec des clubs locaux.

On verra les retombées finales de ce challenge dans six mois au moins, à la rentrée de la prochaine saison. On va faire le point avec l'animatrice pour savoir exactement qui est intéressé pour continuer l'activité et après on vous fera passer l'information. C'était la première fois que Domitys prenait un intervenant extérieur, pour une première on a trouvé toutes les deux que ce n'était pas si mal malgré les difficultés rencontrées.

Discussion :

Christian Couvreur : Côté PIFO, on a fait de l'animation dans 5 résidences Domitys, j'en ai moi-même animé trois. On a eu entre un et neuf participants à chaque session, donc ce n'est pas énorme, mais c'est déjà pas mal. On n'a pas eu la chance d'avoir une résidence qui a choisi d'ouvrir sa salle, on a essayé de motiver les gens qui ont participé à venir jouer dans un club à côté, la plupart du temps ils avaient un club accessible à moins de 10mn maximum en bus, personne n'est venu et les seuls qui étaient hyper intéressés sont des gens qui sont déjà licenciés. Pour l'instant, le retour est globalement négatif. On a fait notre B.A, on a fait les animations un peu comme on l'avait fait aux Jardins d'Arcadie il y a 5/6 ans où cela n'a rien donné non plus. On verra si dans 5/6 mois, il y aura des retombées, j'ai relancé chaque président et animateur qui ont quand même joué le jeu, mais derrière les gens ont envie de rester sur place et si on ne vient pas animer sur place, il ne se passera rien.

Martine Tremeau : Pour Vichy, on a eu le même sentiment, on a été très bien accueillis, il y a le souhait de continuer mais sur place, ce ne sont pas des gens qui viendront jouer en club.

Christian Couvreur : Certains ont dit qu'ils voulaient éventuellement continuer, j'ai donc expliqué que l'animateur pouvait créer un club ou prendre sa licence pour faire l'animation, mais derrière finalement il ne se passe rien.

Anne Albini : Je voudrais juste réagir aux propos de Séverine, tu parles à nouveau de duplicate, or la plupart du temps ces gens-là connaissent très bien le classique, ils ont joué chez eux certainement quand ils étaient plus jeunes. Je pense que le classique est beaucoup plus facile, beaucoup plus convivial et tant qu'on n'aura pas compris ça, je pense qu'on est sur une fausse route.

Christian Couvreur : Tu as raison, dans les résidences où je suis intervenu, ils jouent au classique dans la semaine comme ils jouent au bridge, au tarot ou à la belote. Cependant, ceux que nous avons eu pour les animations étaient vraiment contents.

5/ Informatique :

Présentation : Maxime Battefort

Je vais vous faire un petit point d'avancement des développements informatiques, en particulier sur Classijeu et sur Duplitop 8.

Classijeu est disponible pour tous depuis le 20 décembre, et après un peu plus d'un mois d'utilisation, on sait aujourd'hui qu'il y a eu un peu moins de 4000 parties jouées et environ 370 joueurs différents qui ont participé, qui ont téléchargé l'application. Un championnat de e-scrabble classique se joue actuellement, pour la première fois avec ClassiJeu, il a démarré très récemment. On a en projet un championnat en ligne qui est en cours d'étude, à destination principalement des non licenciés, ce sera un tournoi open, Franck vous en dira plus après.

Au niveau des prochaines étapes, on a décidé de sortir ClassiJeu, même s'il est disponible uniquement sur PC et sur Mac. Les prochaines étapes sont :

- la finalisation de ce développement sur PC et Mac par la création de robots, qui seront des robots d'entraînement et des robots cotés et qui permettront aux joueurs qui viendront à n'importe quel moment de la journée de jouer contre un robot. Cela permettra de conserver les joueurs qui viennent et n'ont pas toujours un adversaire au plus près de leur classement.
- Le déploiement d'un classement ELO pour le logiciel
- L'ajout d'un lobby de discussion : on a un chat aujourd'hui uniquement quand les joueurs sont rentrés dans un match, mais il manque un lobby pour que les joueurs puissent dialoguer ensemble et discuter avant de faire un match.
- Et bien sûr après on attaque le développement de l'application ClassiJeu sur téléphone et tablette : c'est Colas principalement qui travaille dessus, avec l'aide de Joan, de Patrice, de la DNSC. A partir de là, ce sera vraiment une application et on espère toucher beaucoup de monde lorsqu'elle sera prête sur téléphone et tablette, puisqu'on pourra jouer n'importe quand et en différé : c'est-à-dire jouer un coup, cela envoie une notification à l'adversaire qui pourra jouer à son tour. On est assez exigeant pour cette application sur téléphone et tablettes, on veut qu'elle soit la plus ergonomique, la plus agréable à jouer, la plus sérieuse aussi, on joue au scrabble classique de la fédération française de Scrabble. Au niveau du

planning, on espère le développement sur téléphone et tablette pour fin d'année civile, c'est-à-dire décembre.

Je pense que certains d'entre vous ont déjà essayé, il y en a qui ont fait partie des testeurs avant de lancer l'application, si vous voulez faire part de vos avis.

Discussion :

Anne Albini : Oui, moi j'ai fait partie des gens qui ont testé avant, je continue de jouer et je félicite car je trouve cette application super. Elle est très agréable, je jouais sur ISC et j'apprécie beaucoup de jouer sur ClassiJeu, pour moi c'est beaucoup plus simple et plus lisible que sur ISC. Je remercie vraiment et je dis "vivement l'application sur le téléphone", parce que ça m'a été demandé. Cela a commencé quand, Maxime ?

Maxime Battefort : Ça a commencé en mars 2021, juste après le lancement de la battle.

Anne Albini : On dit que ClassiJeu met du temps, mais partir de mars 2021 et arriver à aujourd'hui au 31 janvier 2022 et pouvoir jouer comme on joue, franchement chapeau !

Pascal Astresses : Je suis complètement d'accord sur l'analyse. Tout d'abord un grand merci à Colas, j'ai beaucoup insisté en CA pour qu'on le recrute, et avec le recul je trouve que l'on a fait un excellent casting. Maxime, tu avances le chiffre d'un peu moins de 400 téléchargements en un peu plus d'un mois, je trouve que c'est très nettement insuffisant. Est-ce que c'est parce que les licenciés ne sont pas intéressés par le classique ? Je trouve que la situation évolue grandement depuis quelques mois, quelques années, bon courage à Franck notre nouveau président. Je voudrais qu'on mette aussi en parallèle ces 400 téléchargements avec le nombre de téléchargements de DupliJeu, qui a une ancienneté plus forte. Sur le comité, on a relayé abondamment la mise à disposition de cette application. C'est le nœud du problème, comment communiquer, comment s'adresser à nos licenciés ? Il y a un moment où il va falloir se poser les bonnes questions, se doter de tous les outils nécessaires. Il y a quelques initiatives qui ont été prises et elles sont louables : comme mettre en page d'accueil du site de la fédé des affiches pour telle ou telle épreuve, c'est très bien mais je pense qu'il faudrait aussi, j'en fais la proposition aujourd'hui, que l'on s'adresse à tous nos licenciés en leur envoyant un courriel avec un lien où ils auront simplement à cliquer pour télécharger ClassiJeu. Je pense que c'est bien d'annoncer sur le site fédéral qu'il y a ClassiJeu, mais il faut qu'on aille plus loin pour susciter l'intérêt, pour pousser les joueurs à découvrir, il faut les guider, les accompagner, presque les assister dans ce téléchargement. Je ne sais pas si tu sais, Maxime, combien de téléchargements de DupliJeu ont été effectués depuis sa mise à disposition ?

Maxime Battefort : Pour DupliJeu, je n'ai pas les chiffres exacts mais on est à plusieurs milliers de téléchargements, donc beaucoup plus que ClassiJeu. Il faut mettre ces chiffres en rapport avec le nombre de joueurs qui aujourd'hui jouent au classique par rapport au nombre de joueurs qui jouent au duplicate : 400, c'est peu, mais ce n'est pas catastrophique pour le premier mois de lancement, et on cherche des pistes aujourd'hui avec la DNSC pour justement donner plus de visibilité à ClassiJeu. La première chose qui a été faite a été d'envoyer un mailing club pour annoncer la sortie de cette application, c'est effectivement une bonne idée d'envoyer un mail à tous les joueurs avec les liens de téléchargements. Encore faut-il avoir toutes les adresses mail. On va également bientôt

mettre un petit message avec un lien de téléchargement sur DupliJeu en expliquant que l'on peut télécharger son petit frère ClassiJeu. On cherche aussi quelques leviers sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, pour inciter les joueurs à télécharger et on essaie aussi d'autres groupes Facebook qui parlent de scrabble, mais qui ne sont pas forcément des joueurs licenciés. Dans les pistes de développement, il y a ce tournoi que l'on va essayer de créer cette année, il sera ouvert principalement aux non licenciés, Franck vous le présentera.

On sait que sur ClassiJeu, il y a un effet seuil, c'est-à-dire qu'il faut un certain nombre de joueurs connectés en permanence pour que ça fonctionne, d'où l'intérêt du développement des robots qui est en cours (ils devraient être disponibles courant avril). Nous allons bien sûr réfléchir après à un vrai plan de communication, surtout lorsque l'application sera disponible sur téléphone.

Anne Albini : Tant qu'on restera sur le développement du classique à l'intérieur de nos licenciés, on ne gagnera pas plus de licenciés qui jouent au classique, sinon ils l'auraient déjà fait. Je pense que tourner l'application vers l'extérieur est une excellente idée, la seule qui permettra réellement, en plus des robots, d'accrocher de nouvelles personnes. Pour moi les compétitions classiques sont plus conviviales que les compétitions duplicate. Un 7e série peut jouer contre un 1re série, parfois le battre et parfois y trouver du plaisir, ce qui est plus difficile en duplicate. En conclusion, le classique a des atouts indéniables, il faut absolument le tourner vers l'extérieur et de ne pas rester enfermés sur notre fédération.

Pascal Astresses : Je suis totalement d'accord avec Anne. La fédération dispose maintenant d'une boîte à outils merveilleuse avec des applications ClassiJeu, DupliJeu, communiquons ! Serait-il envisageable que, dès que la fédé enregistre une nouvelle licence, chaque nouveau licencié soit destinataire d'un courriel de la fédé lui montrant le champ des possibles ? Je milite fortement pour que la fédération se saisisse de cette opportunité et envoie systématiquement un courriel aux nouveaux licenciés avec cette fameuse boîte à outils.

Maxime Battefort : Je suis d'accord avec toi, il faut qu'on s'améliore sur la communication. Aujourd'hui nous avons un package qui arrive à maturité. Nous envisageons de faire une petite vidéo présentant les avantages liés à la licence, principalement sur les applications et les logiciels que l'on propose. Ce serait aussi une présentation assez sympathique pour les nouveaux joueurs pour qu'ils comprennent en quelques minutes ce à quoi ils ont accès avec leur licence. Ça fait partie des choses qui seront faites dans les prochains mois. Nous avons déjà des flyers, mais il faut qu'on progresse aussi sur la façon de toucher le maximum de monde en dehors de notre microcosme.

Pascal Astresses : On se pose aujourd'hui la même question que lors de précédents CA fédéraux, en s'étonnant qu'il n'y ait pas plus de joueurs licenciés qui aient créé une fiche. La création de la fiche, ça fait partie de la boîte à outils. Le champ est immense, donnons-nous les moyens de communiquer.

Franck Maniquant : Je suis entièrement d'accord. En fait, la notion de communication est double. Elle est d'abord bien sûr d'abord à l'intention de nos licenciés actuels, et je suis persuadé qu'il y a encore des centaines, pour ne pas dire des milliers de nos licenciés

qui seraient ravis de découvrir qu'à partir de leur fiche, ils pourraient télécharger Scrabblorama tous les mois, ainsi que les applications DupliJeu et ClassiJeu, et qui se diraient "C'est extraordinaire, pourquoi suis-je passé à côté de ça ?". Au niveau fédéral, nous n'avons certainement pas mis en place tout ce qu'il faut pour leur offrir ça sur un plateau. Ce plateau est à définir : s'adresse-t-on directement à eux ? Ou est-ce qu'on passe par les clubs ? Le tout est de définir et bien construire cette intervention pour toucher un maximum de monde. Je suis sûr que cela va déjà booster ce premier public que sont nos licenciés.

L'arrivée de ClassiJeu est un moyen extraordinaire d'attirer les personnes qui aiment le Scrabble, qui jouent régulièrement à la maison, en famille ou entre amis, et qui vont découvrir que tout simplement en prenant leur licence, ils ont un package extraordinaire, hyper attractif. Maintenant, il faut trouver le bon outil, le bon moyen pour faciliter l'accès à toutes ces offres et permettre à chacun d'y accéder de la façon la plus simple possible.

Pascal Astresses : On a tous des leçons à recevoir en matière de communication, et je voudrais que l'on retienne tous cette phrase : "Faire, c'est bien, faire savoir, c'est mieux !". Là-dessus la fédération pêche énormément. Lançons en 2022 le grand chantier de la communication !

Remy Boeuf : Serait-il possible, à partir du site fédéral, de permettre à quelqu'un qui se connecte d'accéder à ClassiJeu pendant une durée limitée, par exemple trois mois, sans avoir une obligation de licence, celle-ci pouvant en effet rebuter ? Et bien sûr, au bout de trois mois, l'informer que pour poursuivre, il faut une licence.

Maxime Battefort : Au sein de la DNSC, on commence à y réfléchir également. De toute façon, si on fait un tournoi à destination principalement des non-licenciés, il faudra distribuer ClassiJeu pour ces joueurs, Donc pourquoi pas dans un premier temps, comme on l'a fait pour DupliJeu, offrir la possibilité de jouer sur l'appli un certain nombre de parties gratuites pendant un temps donné, qui pourrait déboucher sur une prise de licence. Après, cela pourrait se faire par une application via le site, qui offre beaucoup de possibilités de communication. Je suis complètement d'accord que la communication est quelque chose qui va devenir de plus en plus importante pour les prochains mois, vu qu'on étoffe considérablement notre offre. Cela pourrait faire partie des missions importantes de la personne qui œuvrera au développement, de concaténer tous les leviers dont on dispose pour améliorer notre communication et notre visibilité sur tout ce que propose la fédération. On a aujourd'hui un peu de développement pour le classique, mais il y a aussi du développement pour le duplicate, le topping, les jeunes... Nous ne sommes pas très nombreux et nous n'avons pas de responsable communication dans les salariés, il nous faudrait vraiment quelqu'un qui arrive à endosser ce rôle et à faire un plan de communication global pour la Fédération pour les prochains mois.

Anne Albini : Aujourd'hui, un joueur lambda, qui ne fait pas forcément de compétition, ne sait pas forcément quel lien il a avec cette fédération. Il n'y a aucune communication directe entre la fédé et les joueurs. La fédération compte sur les comités et de plus en plus les clubs, mais à aucun moment un licencié reçoit un message de la fédération. Je pense que c'est là que le maillon manque, Pourquoi les licenciés ne s'intéressent-ils pas à la fédé, pourquoi ne votent-ils pas ? Ils ont pris leur licence à la FFSc, mais après ils n'ont plus aucune communication directe. On leur demande leur adresse mél, pourquoi

ce fichier n'est-il pas utilisé par notre fédération pour leur envoyer toutes les informations dont on vient de parler ?

Maxime Battefort : La stratégie serait à définir. C'est vrai qu'on peut s'adresser directement aux licenciés en passant par le site, mais aussi par des messages sur les applications, sur les réseaux sociaux. Sur le terrain on ne peut pas toucher tout le monde, surtout ceux qui n'utilisent pas du tout ces outils, on a besoin de relais à l'échelon des clubs.

Anne Albini : Maxime, je pense que la fédé a au moins 70% des joueurs qui ont une adresse mél.

Franck Maniquant : Je suis d'accord avec Anne, je pense que pour ce type d'action, il faut aller droit au but. Les responsables de clubs ne sont pas forcément tous aussi réactifs. Envoyer un mél à tous les licenciés dont on a l'adresse, avec un tuto, une démonstration sur comment créer sa fiche en quelques clics, comment télécharger Scrabblorama et les deux logiciels, aurait un impact extraordinaire. Les licenciés apprécieraient certainement cette communication directe sur des offres intéressantes, cela les conforterait dans leur choix de prendre une licence. Si légalement il n'y a pas de problème par rapport à ça, je trouverais cela tout à fait impactant de s'adresser directement aux licenciés à l'occasion de ce package.

Marie-Odile Panau : Effectivement on a des adresses de messagerie, qui ne sont pas toujours à jour, parce que les gens ne pensent pas à nous indiquer quand ils changent leurs coordonnées, donc déjà c'est un premier écueil. Mais l'autre écueil qui me paraît vraiment important, ce serait de ne pas passer par les présidents de club, parce que ce sont quand même eux qui sont plus proches de leurs joueurs, pour nous c'est plus difficile alors que chaque président pourrait faire ce travail. Je ne dis pas qu'on ne peut pas le faire, mais si on communiquait directement avec l'ensemble des licenciés, je me demande comment réagiraient les présidents de clubs et s'ils n'auraient pas l'impression qu'on passe au-delà de leurs prérogatives.

Pascal Astresses : À mon sens, les deux communications sont envisageables : une communication fédérale d'un côté vers les clubs et les comités comme tu le fais déjà fort bien, et en parallèle une communication qui s'adresse directement à l'ensemble des licenciés. Ce ne sera pas redondant, au contraire, et montrera l'intérêt de la fédé vis-à-vis de ses licenciés. Il faut vraiment que l'on bâtit un plan de communication avec des méls qui sont envoyés automatiquement. C'est la base, il y a des marges de progression énormes en la matière.

Franck Maniquant : Au-delà de ça, le fait d'envoyer des messages directement aux licenciés, cela ne nous en amènera pas de nouveaux, certes, mais je suis convaincu que ça va les fidéliser. Si une personne ne peut plus aller au club pour une raison ou une autre, elle va rester licenciée car elle aura à domicile Scrabblorama et les deux logiciels.

Jean-Marc Delcourt : Si la fédé ne communique pas directement auprès de ses licenciés, c'est sans doute un peu la faute des comités et des clubs, il y a toujours eu une espèce de "joint de protection". J'ai remarqué, quand on communique avec les présidents de

clubs de mon comité, que ce n'est pas d'une efficacité remarquable. Dans un bon tiers des cas, les messages ne sont pas diffusés. Au niveau national, la perte d'information est multipliée. Mais pour certains sujets, comme la promotion de DupliJeu et ClassiJeu, n'hésitons pas ! En plus cela peut permettre, avec le retour des adresses mél qui ne sont pas bonnes, d'aider à rectifier les fichiers. Une fois qu'on touche la base, on est au maximum, et si l'info continue à se diffuser ce sera vers l'extérieur. Je suis d'accord avec ce qui a été dit avant, ce n'est pas avec nos licenciés actuels qu'on va développer le classique. Quant aux 70% de personnes qui ont des méls, je pense pour ma part que c'est beaucoup plus. Nous avons fait un recensement dans notre comité et sommes passés à plus de 80% de fiches.

Flavie Touchet : Depuis deux ans, avec la pandémie, la plupart des personnes, même les plus âgées, ont appris à se servir correctement de tous les avantages de l'informatique et notamment des outils de communication. Je pense que ce n'est plus un frein. Envoyer quelque chose à tous les licenciés serait vraiment un geste très fort.

Question : Où en est la e-licence ? Y a-t-il beaucoup de licenciés sur la licence mise en ligne ?

Séverine Gruchot : Pour la e-licence, on attend la sortie de l'application classique au grand public.

Suite de la présentation : Maxime Battefort

On va terminer sur un point rapide sur Duplitolop 8. Il est disponible depuis environ quatre semaines pour l'arbitrage club. On ne l'a diffusé pour l'instant qu'aux clubs testeurs afin qu'ils fassent remonter les problèmes rencontrés. On peut remonter les bugs rencontrés à partir d'un onglet qu'on a mis en place sur "ma fiche", que ce soit pour ClassiJeu ou pour Duplitolop. On a pas mal de tickets ouverts pour les informaticiens sur des propositions de corrections de bugs ou d'améliorations. Dans les deux ou trois prochains mois, on va continuer à travailler sur la résolution de ces bugs et sur l'amélioration de l'arbitrage de Duplitolop 8 pour les clubs. Ensuite, on va attaquer l'arbitrage des simultanés, ce qui représente 3 ou 4 mois de travail. Et dans un dernier temps, on terminera Dupligest pour l'arbitrage des tournois, 3 ou 4 mois de travail sont nécessaires pour le finaliser. Duplitolop 8 sera alors un logiciel complet dédié à l'arbitrage. On a souhaité enlever la partie ludique "entraînement" qui est maintenant dans DupliJeu.

Discussion :

Anne Albini : Le module pour remonter les bugs est très bien. Mais lorsqu'on nous dit qu'un problème est réglé, et qu'on répond que ce n'est pas vrai, on ne nous croit pas. Exemple : un bouton marqué "ajouter un arbitre" et qui sert en fait à ajouter des joueurs. Il faudrait une certaine souplesse et acceptation des erreurs de l'autre côté pour qu'on puisse avancer. Au club on l'utilise avec la vidéoprojection, c'est un outil formidable, on y trouve beaucoup d'avantages pour les joueurs, beaucoup plus lisible, beaucoup de possibilités de personnalisation de la grille. Autre exemple : on a fait remonter que les lettres ne sont pas suffisamment épaisses, il faudrait pouvoir les agrandir, on n'est pas écoutés. Je crois qu'il n'y a pas suffisamment de confiance envers les testeurs pour faire avancer des choses qu'ils remontent et qui seraient vraiment utiles.

Maxime Battefort : J'en parlerai au prochain point avec la commission informatique en février, on va voir comment améliorer cela.

Rémy Boeuf : On peut donc espérer que Duplitolop 8 soit disponible dans sa forme finale, avec intégration de Sigles, en fin d'année ou au début de l'année prochaine ?

Maxime Battefort : Oui, c'est ça. Ce sera trop court pour septembre. On a besoin d'un gros trois mois pour résoudre tous les tickets qui sont ouverts, 8 mois pour finaliser Duplitolop 8 en arbitrage de compétitions, soit encore 11 à 12 mois de travail.

Flavie Touchet : Au final, ce magnifique outil nous aura coûté combien ?

Séverine Gruchot : Il est incontournable que la fédé dispose de son propre logiciel d'arbitrage de tournois. Concernant le coût, il faut que l'on refasse le point sur plusieurs années, on vous donnera l'information au prochain CA.

Maxime Battefort : C'est sûr que le coût est important, on ne le connaît pas à l'euro près. Il y a six mois, on s'est posé la question : est-ce qu'on arrête ou est-ce qu'on continue ? Il y avait beaucoup de choses qui avaient quand même avancé, mais qui restaient bloquées, aussi parce qu'on avait du mal à mettre sur papier toutes les actions qui restaient à faire. On a fait un gros travail avec la Commission Informatique et avec Patrice et Séverine lors des réunions pour mettre vraiment en place la liste des actions à faire, et aujourd'hui on voit que ça avance quand même mieux, pas aussi vite qu'on voudrait mais quand même beaucoup mieux que ces dernières années.

Anne Albini : Je souhaite que le bureau dise à Séverine de ne pas passer pas du temps à chercher combien ça coûte, car je crois que ce sera impossible. Cela voudrait dire que chaque salarié devrait donner le nombre exact d'heures qu'il a passées sur ce développement de Duplitolop 8, depuis je ne sais combien d'années. Si maintenant ça avance, soyons positifs et regardons vers l'avenir. Prenons des leçons pour l'avenir, de ne pas faire traîner les choses comme on les a fait traîner.

Jean- Marc Delcourt : Je suis d'accord avec Anne, cela ne sert pas à grand-chose d'évaluer huit ans de dépenses avec des équipes différentes. Mais est-on sûr qu'on aura l'outil le plus vite possible et qu'il n'y aura plus de rallonge ? Je crois que 30 000€ avaient été provisionnés. Dans le cas contraire, le débat sur le coût et l'utilité du Duplitolop pourrait être relancé.

Flavie Touchet : Je suis d'accord, mais il faudrait quand même qu'on sache. Est-ce que Sigles sera intégré ?

Maxime Battefort : Oui, Dupligest sera intégré.

Anne Albini : Je relaie deux questions sur l'informatique de la part de joueurs :
- c'est énervant, lorsqu'on est sur le site, de retomber sur la page avec l'image à chaque fois qu'on clique sur accueil. Cette image est très bien quand on arrive sur le site, mais une fois qu'on est à l'intérieur on pourrait éviter de retomber dessus à chaque fois.

- par rapport aux multiplex : des joueurs demandent la mise en place d'un module de fusion comme il y avait sur le site scrab88, qui avait été développé par Daniel Thirion et qui était très bien fait. Cela aurait dû d'ailleurs être quelque chose d'intégré au niveau fédéral plutôt qu'au niveau d'un comité.

Séverine : Sur le point concernant l'affiche, on va demander à Patrice si c'est possible. Concernant le multiplex, c'est forcément prévu puisque Dupligest va gérer les tournois à partir du site, il y aura donc forcément un module automatique pour les multiplex. Cela demande du développement informatique à Patrice. On lui en parle demain avec Marie-Odile.

Pascal Astresses : En attendant Dupligest, est-ce qu'une solution opérationnelle pourrait être mise à disposition ? Ne pourrait-on pas développer des passerelles avec Daniel Thirion ? Est-ce que la fédé s'est rapprochée de lui lorsque le module n'a plus été utilisé ? Son outil est merveilleux et a fait ses preuves, il permet de gérer les multiplex de façon efficace et rapide, pourquoi ne peut-on pas l'utiliser ?

Christian Couvreur : La question est : que s'est-il passé pour que Daniel arrête d'un seul coup de mettre son module à disposition ?

Maxime Battefort : Je ne sais pas non plus pourquoi ça s'est arrêté, mais on pourra demander à Daniel s'il peut continuer un peu le temps qu'on mette en place Dupligest.

Sylvie Guillemard : Didier Coppens a peut-être plus d'infos, étant plus proche de Daniel ?

Didier Coppens : Effectivement, Daniel a arrêté sur scrab88 tout ce qui était en dehors des Vosges, et notamment le module multiplex. Il s'est désolidarisé du reste du comité, je n'en sais pas plus.

6/ DNSJS :

Présentation : Marie-Claude Derosne

Licences et clubs scolaires :

- Deux ans de crise sanitaire ont durement impacté le scrabble scolaire, avec une baisse importante du nombre de licenciés jeunes : seulement 180 chez les moins de 18 ans (moins d'actions en milieu scolaire, concours difficile à organiser avec annulation des deux dernières finales nationales...).
- Augmentation par contre chez les espoirs (80 contre 61 en fin de saison), sans doute liée à un changement de catégorie de juniors plutôt qu'à de nouvelles licences espoirs.
- Nombre de clubs jeunes et scolaires : 219, on a presque atteint le chiffre de fin de saison dernière, donc c'est plutôt encourageant. On devrait dépasser le nombre de clubs scolaires de l'année dernière.

Convention :

Le dossier de renouvellement a été déposé en novembre au ministère, pas de réponse

à ce jour. J'ai essayé à plusieurs reprises de joindre le ministère par téléphone, sans succès.

❑ Outils numériques :

- Les mardis de la DNSJS : plusieurs animateurs se relaient pour proposer une partie commentée en ligne « spéciale jeunes », chaque mardi soir à 18h (sauf semaines avec au moins deux zones en vacances). Elles s'adressent plutôt à des débutants, il y a aussi des non licenciés qui participent.
- Il y a eu l'implémentation du vocabulaire jeunes dans Duplijeu, en mode entraînement et topping, avec désormais trois niveaux de vocabulaire : enfant/adolescent/adulte. Il sera également implanté dans Duplitop 8.
- On peut aussi maintenant trier les résultats des parties en ligne par catégorie d'âge : c'est effectif depuis peu pour les catégories <18 ans et aînés.
- Dès demain 31 janvier, sur DupliJeu, une partie en ligne supplémentaire sera proposée chaque jour (du lundi au samedi), utilisant en alternance le vocabulaire enfant et le vocabulaire adolescent.

❑ Concours de Scrabble scolaire :

- On n'a pas encore les chiffres de tous les comités, mais on note une légère reprise. On devrait tourner aux alentours de 20 000 feuilles de jeux cette année (contre 30 000 avant COVID, et 19 000 l'an dernier).
- Les finales locales parviennent à se tenir, avec encore des difficultés pour celles se déroulant dans les établissements scolaires en raison des protocoles sanitaires (pas de brassage d'élèves de classes différentes).
- La finale nationale est programmée le 4 juin à Paris. On espère bien qu'elle se tiendra, car chaque finale nationale permet de récupérer quelques nouveaux licenciés jeunes, c'est très motivant pour les enfants d'arriver à ce niveau.

❑ Championnats de France Jeunes :

- Ils se dérouleront en avril à Lempdes (comité Auvergne). Le site des championnats vient d'être mis en ligne : <https://www.cdfscrabblejeunes2022.fr>, accessible à partir de l'onglet jeunes du site de la fédé. Compte tenu de la capacité d'accueil équivalente au nombre actuel de nos licenciés jeunes, la DNSJS a décidé, en concertation avec les délégués scolaires, de ne pas établir de quotas cette année exceptionnellement et donc d'ouvrir le CDF jeunes à tous les jeunes qui le souhaitent. Nous espérons ainsi motiver et fidéliser les jeunes.
- Après deux annulations successives, Sébastien-sur-Loire est à nouveau proposé pour l'édition 2023. L'appel à candidature est lancé pour 2024, zone C de préférence.

❑ Séjours de jeunes :

- Le traditionnel séjour des jeunes d'Aix-les-Bains a pu se dérouler cette saison. Un séjour un peu particulier, puisqu'il était couplé avec le séjour des championnats du monde, avec accueil de quelques joueurs étrangers. Participation en baisse (comme partout) : 41 jeunes contre 53 habituellement. Il s'est très bien passé.
- Nous avons toujours le projet d'organiser un séjour estival de jeunes en appui sur un festival existant. Peut-être le festival de Valentigney au mois d'août ?

Classique Jeunes :

- Une coupe promotion jeunes et des masters classiques jeunes sont désormais organisés chaque année à Aix-les-Bains.
- Une réunion est prévue le 17 février avec la DNSC à l'initiative de Thierry Hauw pour discuter du développement du Scrabble classique chez les jeunes. C'est certainement une porte d'entrée très intéressante pour attirer de nouvelles recrues.

Discussion :

Anne Albini : Nous avons un jeune déficient visuel qui joue au Scrabble et se débrouille plutôt bien. Se pose la question de sa participation au Championnat de France Jeunes, sachant qu'il lui faudrait un accompagnant assis à côté de lui. Se pose aussi la question de la prise en charge financière de cette personne. Sachant que dans la convention avec l'Education Nationale, il y a une partie sur le handicap, est-ce que ce jeune pourrait participer au CDF, accompagné d'un adulte qu'il connaît, en qui il a confiance, et qui pourrait être pris en charge par notre fédération ?

Marie-Claude Derosne : Oui, sur le principe, j'y suis tout à fait favorable. Nous allons voir comment faire pour la prise en charge financière, mais cela ne devrait pas poser de problème.

Anne Albini : Est-ce que le fonds d'aide prévu au budget de la DNSJS peut être utilisé à cet effet ?

Marie-Claude Derosne : Normalement, ce fonds de solidarité est plutôt destiné à des personnes en difficulté financière, mais pourquoi pas. Nous allons en discuter au sein de la DNSJS, mais nous trouverons une solution de toute façon.

Anne Albini : C'est de la solidarité, l'acceptation du handicap. Nous voulons une réponse avant de pouvoir l'inscrire. Nous emmenons beaucoup de jeunes au CDF et cela représente un budget important. Comme tous les comités, nous avons aussi eu moins de rentrées d'argent. La demande de prise en charge ne concerne que l'accompagnant, le jeune sera pris en charge par notre comité comme les autres jeunes.

Marie-Claude Derosne : Il faudrait évaluer le montant total de la prise en charge (hébergement + transport). Envoie-moi les détails et je te donnerai une réponse très vite.

Anne Albini : Par rapport à ta question sur le festival de Valentigney : il s'agit d'une organisation club et non comité. Nous sommes un petit club de 25 joueurs, dont maximum 5 ou 6 présents l'été. Ce festival n'accueillera pas plus de 150 joueurs. L'an dernier, il nous a rapporté moins de 600€. Nous ne pouvons pas nous permettre d'accueillir des jeunes, qui ne paieraient pas d'inscription. Cela nous enlèverait des places adultes payantes. En plus, il n'y a pas de cahier des charges.

Marie-Claude Derosne : Si, le cahier des charges existe.

Anne Albini : Il me faut des choses très précises. Pour cette saison, ce sera non de toute façon, même si l'environnement est agréable. On est loin de faire les bénéfices que d'autres festivals font.

Flavie Touchet : Concernant le CDF Jeunes 2024, Jean-Marc Orhnia fait savoir qu'il serait intéressé pour l'organiser dans les Pyrénées-Orientales.

Marie-Claude Derosne : Merci, c'est une excellente nouvelle !

7/ DNSC :

Présentation : Franck Maniquant

J'ai pris mes fonctions de président de la direction nationale du Scrabble classique en fin d'année dernière, sur sollicitation du bureau fédéral suite à des problèmes de gouvernance au sein de cette direction. J'ai accepté car je suis convaincu que le classique est un levier majeur pour aller chercher de nouveaux licenciés. J'ai autour de moi une équipe scindée, avec :

- d'un côté le pôle compétition, dirigé par Jean-François Ramel, avec autour de lui Christian Dramard, Gilles Sauze et Orphée Visvikis,
- d'un autre côté le pôle développement et promotion, dirigé par Thierry Hauw, avec autour de lui Maxime Battefort, Baptiste Mouillon et Régis Pepino.

Nous avons eu pour les deux pôles plusieurs réunions en visio pour faire le point sur les actions en cours et sur celles à venir. Mon rôle consiste surtout à assurer le suivi des actions validées en lien avec le BD, et à m'assurer aussi que tout se passe bien au niveau relationnel.

Concernant la quatrième saison du concours e-classique : c'est la première saison où il se passe sur l'application ClassiJeu (avant il se déroulait sur ISC), en lien avec le site de la fédé (saisie automatique du résultat des matchs, et prochainement possibilité de consulter en replay tous les matchs de ce championnat). Le seul inconvénient pour l'instant est le fait que l'appli ne soit pas accessible sur Mac, tablettes et téléphones. Il a été décidé, comme il s'agit d'une saison de transition, de la faire non payante à titre promotionnel, et aussi parce qu'il persiste encore quelques bugs sur ClassiJeu. La question d'une saison payante reviendra pour la saison 5. Nous avons 126 joueurs inscrits pour cette saison 4, participation légèrement supérieure à la saison 3.

Concernant l'application ClassiJeu, environ 400 joueurs ont disputé un match, je suis entièrement d'accord avec Pascal sur le fait que c'est insuffisant et qu'il est indispensable d'avoir une communication efficace à l'attention des licenciés. Pour ceux qui le souhaitent, je dispose du détail par comité des joueurs qui ont joué des parties.

Je passe à un sujet qui a été délicat ces dernières semaines : l'Open de France. Il devait avoir lieu à Carry-le-Rouet, mais pour des problèmes internes à la DNSC, cette organisation n'a pas été faite dans les règles, et a été annulée (peut-être un peu trop hâtivement) par la DNSC. Montpellier avec Hervé a accepté de prendre en charge cette organisation. Le problème est qu'à ce jour nous n'avons même pas atteint la trentaine d'inscrits (24 exactement), ce qui est très décevant pour les organisateurs. Hervé dénonce de façon musclée le fait que tout le monde n'a pas joué le jeu par rapport à cette

organisation, notamment par rapport au fait que d'autres tournois classiques étaient prévus à la même date (12 et 13 février). Ces tournois n'étaient pas prévus au calendrier lorsque la date a été décidée, ils ont été affichés après. Il faudrait à l'avenir faire en sorte de protéger les deux épreuves majeures du calendrier classique que sont l'Open et la finale du Championnat de France, et bloquer toute autre demande de tournoi classique aux mêmes dates. Je ne pense pas toutefois que les deux tournois en Normandie et en région parisienne soient l'unique raison de la désaffection de ce rendez-vous. Il faut prendre en compte la situation sanitaire qui n'encourage pas à faire des déplacements, voire de longs déplacements puisque Montpellier n'a pas une situation centrale.

Discussion :

Flavie Touchet : C'est à 3h15 de Paris en TGV. Je pense qu'il n'y a aucun joueur parisien inscrit en raison de la programmation d'un tournoi dans l'Essonne. Même si celui-ci a été déprogrammé, les tarifs des trains ont doublé voire triplé entre-temps. Il n'est pas normal que le calendrier n'ait pas été gelé. Même si Hervé n'a pas mis les formes, je soutiens son point de vue et incite les joueurs à venir, ce sera une très belle organisation.

Franck Maniquant : Je pense qu'il s'agit d'une négligence de la gestion au niveau des calendriers. D'un autre côté, il faut noter que sur ce week-end-là, il y a aussi 14 tournois de Duplicate, plus le premier weekend du festival de Biarritz. Or les joueurs de classique sont très souvent aussi des joueurs de Duplicate et font des choix. En 2019, l'Open de France avait eu lieu à l'Haÿ-les-Roses en région parisienne, donc très accessible, c'était avant le Covid, il y avait eu 65 joueurs. Je partage la frustration face à la désaffection sur ce tournoi, mais on ne peut pas tout mettre sur le dos de l'organisation de deux tournois classiques, d'autant plus que pour le tournoi de Mennecy, au moment où il était affiché, avait zéro inscrit. Si on veut vraiment protéger ces deux grands rendez-vous du classique, il faudrait peut-être aussi protéger géographiquement en évitant qu'il y ait des tournois duplicate dans les comités voisins ce week-end-là.

Marie-Odile Panau : Habituellement les dates du classique sur le calendrier fédéral sont protégées comme les autres dates. A partir du moment où on a déplacé la date de l'Open de France, ça devenait beaucoup plus compliqué. C'est effectivement un hasard malencontreux par rapport à ces deux tournois classiques programmés en même temps. Joan a reconnu que pour les Interclubs de Normandie, il avait fait une erreur. Ces deux tournois sont maintenant enlevés. La commission classements et tournois s'est réunie mardi dernier et a abordé cette question. Dans le calendrier les dates sont protégées par avance mais quand il y a une modification du calendrier c'est plus complexe. Par rapport aux tournois en duplicate en même temps que du classique, on est plus dans l'idée qu'il n'y ait pas de tournois autour, mais c'est difficile de les empêcher complètement car il y a beaucoup de tournois et il n'y a que 52 weekends dans l'année. Par rapport aux inscriptions que je surveille, je vois peu de gens de la région de Montpellier.

Pascal Astresses : Ma première réaction, lorsque j'ai vu que la date du tournoi classique de Mennecy tombait en même temps que l'open décalé de Montpellier, a été de chercher à le déplacer. Depuis de nombreuses années, nous avons le format championnat régional le dimanche et tournoi classique la veille. J'ai appelé Hervé et nous en avons discuté longuement tous les deux. Nous ne pouvions malheureusement pas déplacer le

championnat régional, il a donc été maintenu, mais à titre d'apaisement, le tournoi classique du samedi a été annulé. Il y avait effectivement peu d'inscrits, mais il faut savoir que la validation de ce tournoi par la fédération remonte à mi-novembre 2021. Il y a là un vrai sujet, il faut que quand on décide de reporter une compétition nationale, on soit vigilant sur ce qui a été validé et qu'on prenne l'attache des comités potentiellement concernés par les conséquences de cette nouvelle programmation fédérale. Là, cela n'a pas été fait. Il faut qu'on en tire des leçons chacun à nos niveaux respectifs et qu'on progresse. Il est indispensable de protéger les grandes compétitions classiques nationales, évitons que cet incident ne se reproduise.

Flavie Touchet : Quand il y a des dates en suspens en attendant l'accord pour une salle, la date doit être gelée par le calendrier, d'autant plus que nous avons la chance d'avoir des salles gratuitement. Hervé attendait l'accord de la mairie de Montpellier.

Franck Maniquant : Ce qui peut poser problème, c'est le délai entre le moment où le comité adresse à la fédé une demande de tournoi avec une date précise, et le moment où cette date va apparaître sur le calendrier. Il faudrait être le plus réactif possible pour raccourcir ce délai au maximum, sinon ce problème va se répéter.

Marie-Odile Panau : Joan attend d'avoir suffisamment d'informations sur un tournoi avant de le mettre en ligne sur le site. Il a contacté Hervé, mais l'adresse de la salle a été un peu longue à arriver, ce qui a retardé la mise en ligne.

Franck Maniquant : Il faudrait que même si on n'a pas toutes les informations, dès qu'on a l'assurance qu'un comité veut organiser un tournoi, on le mette sur le calendrier, et ensuite on mettra à jour les informations complémentaires. Cela permettrait d'être le plus réactif et le plus à jour possible en matière de calendrier.

Anne Albin : Ce n'est plus à Joan qu'on envoie les demandes, mais sur le module du site fédéral. A partir du moment où on s'inscrit, la réponse de la fédé est très rapide. Par contre, et c'est une demande que j'avais déjà faite, nous n'avons aucune possibilité ensuite de venir faire une modification. Il faut à chaque fois contacter Joan, même pour des modifications mineures. Le fait de nous donner la main pour faire nous-mêmes les modifications résoudrait bien des problèmes.

Jean Marc Delcourt : Relativisons, dans ce cas particulier il s'agit d'un report pour une annulation. Tout le monde fait son calendrier quasiment un an à l'avance. Peut-être faut-il se poser la question de la pertinence de la date qui a été choisie pour le report de l'Open de France : le mettre en même temps que le premier weekend de Biarritz, c'est déjà prendre un risque. Le classique a peut-être aussi un problème d'effectif : au tournoi de Quiberon, nous n'avons que 5 inscrits, alors qu'il y a deux ans, on était 24. Je pense qu'il n'y a pas tant de modifications à faire au niveau du calendrier, mais c'est sûr que s'il y a un décalage à faire, là ça devient compliqué. Quand les comités font leur calendrier, ils regardent d'abord les dates nationales qu'il faut éviter de venir parasiter. Une épreuve nationale doit être protégée.

Franck Maniquant : Je suis d'accord sur le fait que cette reprogrammation dans le temps et dans l'espace n'a pas arrangé les choses. La multiplication des championnats régionaux sur ce weekend-là a aussi obligé les joueurs à faire un choix.

Flavie Touchet : Hervé l'a pris un peu comme un affront personnel, allant jusqu'à dire qu'on a fait exprès de "torpiller" son Open de France.

Franck Maniquant : Certainement pas, tout le monde peut commettre des erreurs, mais il n'y avait rien de volontaire.

Sylvie Guillemard : Par rapport aux inscriptions des tournois sur le site fédéral et sur la nécessité de mettre un pare-feu fédéral : on est bien d'accord pour que ce soit fait au niveau fédéral, je voudrais juste rappeler que le rôle de président du comité, c'est aussi de valider toute demande de tournoi envoyée par un organisateur de club, et que tous deux voient aussi les tournois qui ont lieu ailleurs dans leur environnement. Donc il y a trois niveaux de pare-feu. Qu'il y en ait fédéral au bout de la liste, on est d'accord là-dessus, mais il y en a d'autres aussi qui doivent jouer leur rôle.

Suite de la présentation : Franck Maniquant

Je vais terminer mon intervention tout d'abord par un rappel sur le championnat de France élite, qui aura lieu à la mi-avril à Périgny. Il se déroulera sous un nouveau format en 21 rondes. Il est ouvert à tous les joueurs, avec attribution de titre pour le championnat de France au vainqueur, au premier série A, vermeil et jeune. Les séries B et C peuvent y participer, mais auront leur championnat de France à Vichy les 24 et 25 mai.

Dernier point sur la conjugaison entre Scrabble classique et promotion : belle idée de Maxime Battefort d'organiser un open de France e-Scrabble classique. Il s'agit d'organiser, en utilisant comme support ClassiJeu, une compétition nationale ouverte aux non-licenciés ou aux licenciés des séries 5-6-7. La DNSC travaille sur le projet de cette grande compétition promotionnelle en ligne, qui pourrait débiter à la rentrée 2022. Le timing semble plutôt bon, puisque c'est le moment où les gens découvrent de nouvelles activités, reprennent leur licence, et ce sera peu avant la sortie de l'appli sur téléphone et tablette. Comme on s'adresse principalement à des débutants, on prévoira un règlement complet mais facile à comprendre, avec des modalités d'inscriptions simplifiées au maximum, et un rythme pas trop contraignant pour les joueurs. Il ne faudra pas se tromper au niveau de la promotion, plus les actions de promotion seront efficaces, plus le succès sera au rendez-vous. Les lecteurs de Scrabble Magazine, par exemple, sont un cœur de cible, ils représentent un vivier important auprès duquel on pourrait communiquer autour de cette opération. On pourrait aussi s'adresser au public d'ISC. Notre difficulté sera de toucher un maximum d'amateurs de Scrabble.

Discussion :

Pascal Astresses : C'est maintenant officiel, la finale des Interclubs de Scrabble classique 2022 aura lieu à l'Hay-les-Roses. Nous sommes ravis d'accueillir toutes les équipes sous un format différent, puisque ce sera sur deux jours. La salle est mise à notre disposition gratuitement, ce qui est un avantage inestimable en proche banlieue parisienne.

8/ Les licenciés :

Un tableau avec les statistiques des clubs et licenciés par comité, avec comparatif avec l'année dernière, est partagé sur l'écran.

Présentation : Séverine Gruchot

Au 31 août, nous étions à 11864 licenciés, au 28 janvier, nous en sommes à 12006 et il reste encore 6 mois. C'est positif, même si ce n'est certainement pas suffisant. Il y a encore du travail à faire pour aller chercher les anciens licenciés de 2020, mais la situation sanitaire est toujours compliquée. Au niveau de la pyramide des âges, je pense que la situation ne s'améliore pas, nos licenciés habituels glissent d'une catégorie dans l'autre. Nous espérons que la sortie du DupliJeu et ClassiJeu va nous ramener des licences supplémentaires. A nous de communiquer autour de ces applis aussi bien auprès des non-licenciés qu'auprès de nos anciens licenciés qui hésitent à retourner physiquement dans un club. Certains comités ont déjà réussi à récupérer beaucoup plus de licences que d'autres, il faut voir ce que l'on peut faire pour aider les comités qui n'ont pas encore récupéré leur chiffre de licenciés de l'an dernier.

Au niveau des vrais nouveaux licenciés pour cette saison, nous en sommes à 976, dont environ 120 licences en ligne prises directement à partir du bandeau du site. Ce dernier fonctionne donc très bien, peut-être pourrait-on l'étendre aux sites des comités (relais à mettre en place).

Discussion :

Christian Couvreur : Lors d'un précédent CA, nous avons demandé à avoir une visibilité sur les personnes qui prennent une licence en direct (ceux qui sont en Z), nous n'avons pas eu de retour depuis.

Anne Albin : Le chiffre du comité R est totalement faux, en 2022 nous n'avons pas 15 clubs civils mais 19. Par contre, nous sommes d'accord avec le nombre de licenciés. Je pense que le problème est toujours le même, c'est les bases de données.

Christian Couvreur : Je l'avais déjà signalé, notre nombre de licenciés de 2021 n'est toujours pas bon : 611 au lieu de 605.

Comité N : 276 en 2021 et non pas 249.

Sylvie Guillemard : Sur le site du comité Franche-Comté, on voit bien les 19 clubs. Il ne s'agit donc peut-être pas d'un problème de base de données, mais de requête.

Anne Albin : Le problème, c'est que la base de données utilisée sur le site n'est pas la même que celle qui est sur Duplito par exemple, ou que celle utilisée au niveau finances ou encore dans d'autres domaines. Il y a vraiment un problème à ce niveau, je le dis depuis des années.

Sylvie Guillemard : Le sujet de la base de données unique a été longuement abordé lors de la réunion avec les salariés au mois de décembre. Tout le monde est d'accord sur le

fait qu'il faut harmoniser, aussi bien les membres du bureau que les salariés eux-mêmes. Il faut maintenant que ça se mette en place.

Séverine Gruchot : Je confirme l'erreur sur le nombre de clubs, c'est quelque chose que je fais manuellement non de façon automatique.

Anne Albin : Justement, il y a beaucoup trop de choses que vous faites manuellement, qui ne sont pas automatisées, et qui du coup sont sources d'erreurs. Les automatiser simplifierait une grosse partie de votre travail.

Séverine Gruchot : C'est vrai, mais cela demande encore du développement au niveau du site.

Marie-Odile Panau : Je vous adresserai le tableau corrigé, cela vous permettra de voir où vous en êtes, par catégorie d'âge et par comité.

9/ Point sur le budget :

Présentation : Sylvie Guillemard

J'ai quelques nouvelles données importantes à vous communiquer. Je vous ferai ensuite une petite comparaison avec le budget prévisionnel et enfin des estimations pour ce qui est prévisible pour la suite de la saison.

Au niveau des nouveautés, deux choses :

- tout d'abord, on vous avait informés qu'une lettre de recours amiable avait été envoyée après le contrôle URSSAF, et dans notre esprit c'était plus par acquis de conscience qu'en espérant vraiment de l'effet, or, et c'est du jamais vu selon notre cabinet comptable, la commission de recours a débouté les conclusions de la contrôleuse et annulé la somme à payer. C'est une très bonne nouvelle, puisque les 19500 € qui avaient déjà été comptabilisés dans le bilan 2020-21 vont finalement réintégrer nos finances. Cela signifie aussi que, vu que notre recours a été accepté, les conclusions de la contrôleuse, qui nous avaient amené à modifier notre mode de défraiement en fonction des frais réels engagés, n'ont plus lieu d'être. Cela veut dire que nous sommes moins contraints pour défrayer nos arbitres, ramasseurs et autres bénévoles. La raison de l'acceptation de ce recours est qu'il n'y a aucun lien de subordination entre les arbitres ou les ramasseurs et les organisateurs, que ce soit la fédération, les comités ou les clubs. Cela ne peut pas être considéré comme du travail, et donc ce n'est pas redressable ni taxable par l'état.

- La deuxième, qui sera encore plus importante au niveau du montant, c'est que Séverine a continué à demander l'aide du fonds de solidarité. En septembre elle a demandé des aides pour les mois de juin et juillet, et elles sont arrivées au mois de janvier. Deux aides ont été accordées, nous avons reçu deux fois 23500 €, donc 47 K€ de ressources supplémentaires pour la fédé, et qui n'avaient pas été budgétées dans le budget prévisionnel.

Comparaison avec le budget prévisionnel :

Les chiffres témoignent de l'activité de notre structure et peuvent servir de base pour une analyse des tendances et une correction sur des actions à faire par la suite.

- Au niveau des licenciés, on en a un peu plus de 12000 pour une rentrée d'argent de 336 K€, c'est mieux que l'année dernière, déjà, où on était à 332 K€. Toutes les "pertes" de licenciés sont maintenant connues, puisqu'il y a eu une mise à jour au 31 décembre. Mais l'année n'est pas finie, donc il est encore possible d'atteindre ce qu'on avait espéré dans le budget, c'est-à-dire les 360 K€. En fonction des actions qui vont être menées pour la conquête de nouveaux licenciés, ou la reconquête peut-être encore des anciens, on espère bien arriver à augmenter encore ce chiffre de 12000.

- Au niveau des compétitions, j'ai recherché les chiffres des 2 dernières années comparables, c'est-à-dire sans COVID, pour comparer avec la fréquentation de cette année.

Sur les phases, on perd entre 36 et 13 % de participation, c'est très variable. Phase 1 - 36 %, phase 2 - 21 %, phase 3 - 13 %. Au total, les phases avaient été budgétées en rentrée d'argent à 26000 €, et en fait on a réalisé 28700 €, donc un peu mieux que prévu. Au niveau des qualifs vermeil : sur celle d'octobre, baisse de 24 %, mais en fonction du simultané qui vient d'arriver, on devrait être mieux là aussi que le budget. On avait budgété à 36000 €, je pense qu'on arrivera à 23000 € de rentrées sur les Verdians, que ce soit sur la qualif ou sur le simultané de janvier.

Enfin pour le blitz, j'ai des chiffres précis sur lesquels je peux me baser : 36 % de baisse de fréquentation. C'est énorme, mais là aussi je pense qu'on arrivera, sur l'ensemble des trois simultanés mondiaux, à faire mieux que les 15000€ qui avaient été budgétés. On est déjà à 13100€ sans le simultané semi-rapide.

Maintenant, je passe aux nouvelles un peu moins réjouissantes, notamment sur les simultanés permanents et fédéraux. Sur le premier quadrimestre, on a enregistré, en fonction des participations déclarées, 31500 € de rentrées de redevances pour la Fédération. On avait budgété 115000 €, donc si on multiplie par trois les 31500€, on est très en dessous des 115000 €.

C'est pareil pour les tournois homologués : pour tout ce qui a été fait de septembre à décembre, on en est à 14500 € de recettes de redevances, alors qu'on a budgété 51000 € sur l'année. Si on projette en fonction du premier quadrimestre, on n'est qu'à 43000 €. On est là aussi loin en dessous des prévisions.

Analyse et conclusions :

Je voudrais auparavant remercier Jean-Marc pour l'étude qu'il avait faite l'an dernier, et puis la décision du CA d'augmenter les redevances fédérales qui avaient été inchangées pendant longtemps.

Mais ce qui avait été conçu au départ pour fournir des ressources supplémentaires pour le développement de la fédé va servir pour l'instant à compenser la baisse de fréquentation des épreuves, en espérant que ça n'en restera pas là et qu'on pourra quand même dégager quelques ressources pour le développement. Cette baisse de fréquentation avait été anticipée dans le budget, mais on a vu qu'elle était très variable selon les épreuves, et il y a encore beaucoup d'incertitudes pour la fin de la saison.

Sur les estimations pour la suite de la saison, nous sommes pour l'instant comme nous l'avions prévu dans une année de transition. On assiste à une reprise des activités, que ce soit au niveau des clubs, des licenciés et des compétitions, mais on est loin d'être revenu au niveau qu'on avait avant la pandémie (je rappelle que la dernière année normale est 2018/2019, donc ça remonte à 3 ans). Pour différentes raisons, les jauges

des salles, les contraintes sanitaires..., mais aussi une perte générale de la dynamique précédente. Contrairement à avant la pandémie, maintenant, pour chaque compétition, les gens se posent des questions et sont moins nombreux à participer.

Nous n'avons que cinq mois de fonctionnement, il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions. Quand nous aurons plus d'éléments, la commission des finances pourra se réunir pour analyser un peu plus finement le budget qui a déjà été réalisé et réfléchir sur des perspectives pour la fin de saison ou pour l'année prochaine.

Je terminerai en disant que l'année est loin d'être finie, à nous tous de promouvoir nos événements quel qu'en soit le type et qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux, à nous de les mettre en valeur de façon à inciter nos licenciés à y participer.

Discussion :

Anne Albini : Au sujet de la promotion de nos événements : Brigitte Hourtal fait cette remarque dans le chat : *"pour les tournois, en hiver, l'impossibilité de prendre des repas dans les salles a éloigné des joueurs"*. Je tiens à dire que je vous ai envoyé à tous, en tant que présidente de comité, un message par rapport à Jeunesse et Sports faisant suite à celui reçu de la commission sanitaire de la fédé. Nous sommes compétiteurs, et dans ce cadre-là il est parfaitement autorisé que les compétiteurs se nourrissent. Je trouve dommage que la commission sanitaire ne se soit plus rapprochée de Jeunesse et Sports.

Rémy Boeuf : Concernant la prise de repas dans les salles, Anne, nous avons bien reçu ton document. Mais dans mon comité, ce sont les communes qui nous interdisent de manger dans les salles, d'ouvrir un bar, de servir un goûter...

Anne Albini : Je ne parle pas de cela, uniquement du repas sur une compétition en trois parties. J'ai fait le test dans mon comité, j'ai présenté le document de Jeunesse et Sports à un maire qui s'opposait à ce qu'on mange dans la salle, cela n'a posé aucun problème. Beaucoup de maires sont un peu perdus face à toutes ces règles, c'est peut-être à nous de leur donner les bons arguments et surtout les documents officiels.

Lionel Filet : J'interviens avec ma casquette de maire : le seul document qui nous guide dans la gestion des salles, c'est les instructions du préfet du département. C'est lui qui a autorité sur nos salles, même si Jeunesse et Sports dit autrement.

Jean-Marc Delcourt : Je rajouterai que pour le Festival de Quiberon, nous avons attendu l'autorisation préfectorale et nous devons nous en tenir au protocole en vigueur dans notre département. Nous aurons le droit de servir des repas à la condition d'avoir une salle dédiée. Les décisions préfectorales peuvent être différentes d'un département à l'autre. Si j'avais fait le forcing, je ne suis pas certain que la salle m'aurait été prêtée ensuite. Ce ne sont pas les consignes données par la commission sanitaire de la fédération qui comptent, mais bien celle de la préfecture.

Anne Albini : Personnellement, je suis en contact avec la préfecture. Les préfets ne savent pas comment on fonctionne, ni qu'on est rattaché à Jeunesse et Sports. Si on ne leur apporte pas l'information, ils n'iront pas la chercher. Nous avons un travail d'explication à faire auprès de nos préfectures. Celles-ci n'iront pas à l'encontre du décret de Jeunesse et Sports.

Christian Couvreur : J'ai moi-même discuté avec les différents préfets de ma région. Il y a en fait plusieurs textes de Jeunesse et Sports. Quand on lit bien en détail, ils autorisent effectivement de nourrir les gens dans les manifestations, mais seulement si c'est fourni par un organisme déjà présent dans l'équipement sportif. Mais on n'a pas le droit de venir avec un traiteur ou autre pour nourrir les gens, que ce soit assis ou debout. Chaque préfecture sort un décret applicable comme elle l'entend par rapport aux différentes règles qui sont émises. Tout dépend des décrets des préfets, et de l'interprétation de chaque mairie qui fait appliquer ce qu'elle a envie d'appliquer.

Brigitte Hourtal : Je confirme tout ce qui vient d'être dit. Les préfets prennent des décisions en fonction de deux critères : le type de salle et le type de public accueilli. Dans le Var, nous faisons partie d'un gros bloc d'activités dites de loisirs et la notion d'être Jeunesse et Sports n'intervient pas du tout. Toutes ces activités sont concernées par l'interdiction de manger dans les salles.

Marie-Odile Panau : Ce que la commission sanitaire envoie, c'est l'extrait du décret qui nous concerne (salles de type L et salles multifonctions), et que tout le monde n'a pas forcément. Et bien évidemment, je n'ai pas oublié le mot "debout", je vous ai envoyé le texte dans son intégralité. Je crois que vous avez dit l'essentiel et que c'est au cas par cas, dans chaque département, que vous pouvez avoir les renseignements les plus précis. Je vous invite à la patience, effectivement l'interdiction de manger dans les salles a certainement découragé certains joueurs de venir dans les tournois, certains ont été annulés à cause de ça, mais j'espère que d'ici une quinzaine de jours nous allons pouvoir reprendre le cours normal de nos activités.

Anne Albini : Je vous transmets le message d'un joueur : *"Pourquoi cette promptitude à annuler le festival de Cannes avant l'annonce de l'allègement des mesures après le dernier conseil sanitaire gouvernemental, et sembler découvrir que le port du masque doit se faire en jouant alors que nous appliquons cette mesure depuis décembre. Décision incohérente et inadmissible, nuisible à la pérennité de l'activité Scrabble, alors que la veille, une annonce était affichée sur la page d'accueil de la fédé, incitant les joueurs à participer aux compétitions en présentiel."*

Marie-Odile Panau : Concernant Cannes, Séverine vous en dira plus, mais nous avons pris cette décision, non pas parce qu'il fallait répondre aux normes sanitaires, mais parce qu'il fallait espacer beaucoup plus les tables. Cela voulait dire accueillir environ 180 joueurs. D'une part, il y avait déjà beaucoup plus de joueurs inscrits (sur quels critères les choisir ?), mais surtout parce qu'on ne nous autorisait plus à mettre en place les conditions spécifiques qui nous avaient été accordées il y a deux ans pour l'accueil des scrabbleurs et qui nous avaient permis de passer un festival dans d'excellentes conditions. Il n'y a pas que les conditions sanitaires, mais aussi tout ce qui concerne Vigipirate. Pour rappel, nous avons obtenu un accès spécifique, un système de bracelets pour identifier les scrabbleurs dans la file d'attente, une file dédiée pour passer les portiques de contrôle, une autorisation exceptionnelle d'apporter une petite glacière pour éviter de sortir entre les parties du matin et de l'après-midi, une sortie directe sans faire un grand tour dans le palais. Toutes ces autorisations sont tombées cette année. Nous nous sommes concertés avant de prendre cette décision qui nous a beaucoup contrariés,

mais nous nous sommes dits que c'était ce qu'il y avait de mieux pour nos joueurs. Nous ne nous voyions pas organiser le festival dans ces conditions, car les joueurs auraient été très mécontents, cela aurait gâché le plaisir de jouer.

Séverine Gruchot : Je confirme ce que vient de dire Marie-Odile. On vient au Scrabble aussi pour un côté convivial, si on doit passer une heure dehors dans une queue à se faire contrôler trois fois par jour, la majorité des gens auraient été très mécontents. Plutôt que d'avoir des joueurs repartant de ce Cannes là en disant "Je ne viendrai plus jamais à Cannes", il était plus sage d'annuler et d'essayer de retrouver nos conditions agréables pour refaire l'année prochaine un festival dans de bonnes conditions. De plus, avec les contraintes sanitaires nous imposant d'espacer les tables de 1 m, nous passons d'une capacité de 300 joueurs à 180 joueurs. Or nous avons déjà 260 inscrits. Comment choisir ceux qui participeraient ?

Christian Couvreur : Peut-être faut-il se poser à nouveau la question du maintien du festival de Cannes sur les années qui viennent ? Les joueurs qui ont réagi ont de toute façon décidé de ne plus aller à Cannes, quoiqu'il arrive.

Marie-Odile Panau : Si on retrouve les bonnes conditions du dernier Cannes, ce serait dommage de ne pas revenir. Les joueurs qui sont venus il y a deux ans ont passé un excellent festival. On avait réussi à négocier ça avec les gens du Palais car on leur avait dit qu'effectivement on se posait la question de continuer à venir ou non. Eux souhaitent vraiment nous conserver, et ont accepté nos conditions. Je souhaite pouvoir refaire Cannes l'année prochaine si les conditions sont bonnes, car le Festival des Jeux est un événement important et il serait dommage que nous n'y soyons pas présents.

Anne Albini : Sur la feuille des tarifs fédéraux, il a été ajouté cette phrase "Le tarif doit être identique pour tous les joueurs à partir de 25 ans". C'est quelque chose que nous n'avons jamais voté. En 2018 je crois, lors des championnats départementaux, il avait été décidé de mettre une part de redevance pour les gens hors département. Pourquoi exige-t-on des comités une règle que la fédé elle-même ne s'applique pas ? On avait bien dit à cette époque-là que ce qui permettait aux clubs organisateurs de ne pas perdre d'argent, c'était de pouvoir compenser cette somme reversée à la fédé en augmentant le tarif de la compétition pour les gens hors département.

Sylvie Guillemard : La fiche des tarifs a été présentée et discutée au CA de juin. On a plus voté sur le montant de chaque chose, mais cela ne me semble pas contradictoire avec les règles de base de la Fédération, ni contradictoire avec l'exemple donné par Anne sur les championnats départementaux.

Anne Albini : Je réexplique. Quand on avait mis en place en 2018 une règle disant que les extérieurs à un championnat départemental étaient payants à partir du sixième, il avait été demandé que l'on autorise les organisateurs à mettre 1€ de plus pour les extérieurs, puisqu'il n'y avait pas de raison que le club organisateur soit en perte par rapport à la fédération. Cet euro allait à la fédé mais plus du tout au club organisateur. Cela avait été acté. Je ne me souviens pas que cette ligne sur la fiche des tarifs ait été débattue lors du dernier CA.

Sylvie Guillemard : Moi je n'ai aucun souvenir d'une acceptation de tarif différent et d'une augmentation de 1€ par les organisateurs. Pour nous il était clair que le tarif d'inscription à un tournoi est le même pour tout le monde. Nous avons rajouté cette ligne-là car nous avons constaté, justement, qu'il y avait des tarifs différents sur des affiches de championnats départementaux ou régionaux. C'est aux organisateurs de calculer leur tarif d'inscription en fonction de ce qu'ils souhaitent gagner et de leurs frais, ils doivent établir un budget pour chaque manifestation.

Christian Couvreur : Je confirme ce que dit Anne. La première année nous avons effectivement appliqué 1€ de plus pour les extérieurs dans les championnats départementaux ou régionaux, c'est ce qu'on avait dit à l'époque. Ensuite, comme c'était trop compliqué à gérer, nous avons fait le même prix pour tout le monde et pris sur le comité le surplus de redevances à partir du 6e joueur.

Anne Albini : C'est bien ce qui avait été convenu au niveau fédéral. Ce n'est peut-être écrit nulle part, dommage que cela n'ait pas été enregistré. Il y a certains comptes rendus de CA où il manque beaucoup d'informations. J'irai peut-être rechercher quand même.

Sylvie Guillemard : Nous essaierons de rechercher nous aussi. Certains autour de moi disent que, oui, on en avait discuté, mais qu'il y avait eu une discussion contre.

Martine Tremeau : Je n'étais pas à la tête du comité à l'époque, mais ça se faisait en Auvergne aussi. Après avoir interrogé Sylvie à ce sujet, nous avons annulé cette pratique lors du changement de tarif.

Manuella Grimal : Moi aussi je confirme ce que Anne dit, j'étais présente et nous avons voté. Nous l'appliquons dans notre comité.

Anne Albini : Cette ligne n'ayant jamais été discutée, j'estime qu'elle ne doit pas être appliquée et qu'il faut rester sur la décision prise en 2017 ou 2018. Si cela a été mis en place dans plusieurs comités, c'est bien que la décision avait été prise par le CA et le bureau de l'époque, nous n'avons pas pour habitude d'aller à l'encontre des règles fédérales.

Sylvie Guillemard : J'ai retrouvé le compte rendu du 16 juin 2018, il y a eu un vote concernant la redevance pour les joueurs open lors des championnats régionaux ou départementaux à partir du 6e, mais aucune mention d'un vote sur l'autorisation d'augmenter de 1€ les droits d'inscription.

Anne Albini : Je redis qu'il y a plein de choses dont on discute dans les CA qui n'apparaissent pas dans certains comptes rendus. Je souhaite que ce point sur le tarif identique soit à l'ordre du jour du CA de juin, pour que ce soit acté dans un sens ou dans l'autre.

Sylvie Guillemard : D'accord, nous en parlerons à ce moment-là.

Marie-Odile Panau : Tout ce que vous dites, je sais qu'on en a parlé à un moment donné, et je sais aussi que je n'étais pas favorable. Vous êtes effectivement plusieurs à

l'appliquer. On sait que dans une réunion on ne retient pas tout, donc c'est possible que la suite donnée m'ait échappé. On étudiera cette question pour la prochaine saison.

Anne Albini : Concernant les finances de la fédé, le sujet d'AssoConnect n'a pas du tout été abordé. J'aimerais savoir quel en est le coût pour cette saison.

Séverine Gruchot : Il est de 15 000€ la première année, le temps de mettre le système en place. J'étais en congé lors des dernières séances de formation en visio au niveau des clubs, je n'ai pas eu de retours sur la participation et le développement. Si l'essai n'est pas concluant, nous arrêterons et chercherons une autre solution en interne.

Flavie Touchet : Je suis assez surprise de ce montant. Pourquoi n'avez-vous pas opté par exemple pour HelloAsso, qui offre d'excellentes prestations et qui est gratuit ?

Sylvie Guillemard : Séverine avait déjà répondu à cette question, HelloAsso fonctionne bien au niveau d'un club, peut-être d'un comité, mais au niveau de la Fédération, sur un volume aussi important, ça ne fonctionnait pas. Il y a plusieurs échelons à respecter, que HelloAsso ne permet pas.

Séverine Gruchot : Oui, on voulait un système pyramidal : les clubs en bas, les comités au milieu et la fédé en haut.

Pascal Astresses : Je suis très intéressé par un retour éclairé des trois comités qui ont testé AssoConnect. Est-ce que l'on prend une décision au cours de ce CA pour savoir si on prolonge ou non l'expérience ? Depuis septembre, nous avons mis en place HelloAsso dans notre comité, je tiens à faire part de notre extrême satisfaction vis-à-vis de cette plateforme, tant au niveau de la prise en charge des licences que pour les inscriptions aux tournois. Sur nos 500 licences, plus de 150 ont été prises en ligne. C'est une opération simple, rapide et entièrement sécurisée. Cette plateforme fait l'unanimité aussi bien dans notre bureau que parmi les joueurs, et en plus, elle est totalement gratuite. Je remercie Hervé qui me l'a fait connaître et qui a une ancienneté plus importante dans sa pratique. Je ne peux qu'encourager d'autres comités à le tester.

Flavie Touchet : En plus, maintenant, cela gère automatiquement le remboursement des joueurs qui se désinscrivent, et si on annule le tournoi, il y a une touche "rembourser tout le monde". On reçoit des récapitulatifs régulièrement, c'est vraiment génial.

Sylvie Guillemard : Merci pour ces échanges d'expériences intéressants. De toute façon, on avait bien dit que AssoConnect était en test cette année avec des comités volontaires, on va attendre la fin de l'année ou en tout cas le mois de juin pour faire un point et décider à ce moment-là si on continue ou pas. Peut-être que HelloAsso qui fonctionne très bien au niveau d'un club ou d'un comité n'est pas adapté pour la fédération. On cherchera quelque chose d'autre pour la fédération, voire une solution interne.

Denis Hery : En ce qui concerne la Champagne, ce n'est pas très concluant. Je connaissais AssoConnect par le biais d'une autre association beaucoup plus importante que la nôtre (800000 adhérents). La mise en place s'était faite de façon très douce, en commençant uniquement par le module de gestion des adhérents, et cela marchait très

bien. Trois ans après, on commence à parler de mettre dans les fédés et les clubs le module comptabilité. J'ai essayé dans mon club, j'ai testé le module trésorerie avec ma trésorière, un autre club a essayé aussi, ils n'ont pas donné suite pour l'instant, ils trouvent que c'est trop compliqué. Je trouve moi aussi que c'est un peu compliqué à mettre en place.

Manuella Grimal : Dans notre comité, nous n'avons pas eu le temps de faire les tests. Il me semble que la personne qui faisait les visios avait dit qu'il y aurait d'autres sessions au mois de janvier ?

Anne Albini : Je confirme, c'est ce qui avait été dit. Dans notre comité, nous avons assisté à toutes les visios et six clubs se sont investis pour soit suivre les visios du mois de décembre, soit les regarder en différé. Cela nous a été présenté comme quelque chose de pyramidal qui était très bien. Moi, je trouve que ce qui est très bien, c'est la partie communication, qui permet d'avoir des filters très rapidement, de pouvoir contacter très rapidement tous les licenciés. Pour la comptabilité, ça peut être compliqué pour quelqu'un qui n'y connaît pas grand-chose. Notre trésorière dit préférer continuer à utiliser le logiciel sur lequel elle travaille depuis 30 ans et qui lui convient très bien. Les clubs aussi sont réticents sur la partie comptabilité et préfèrent continuer à utiliser leur fichier Excel ou papier. J'estime que c'est le rôle de la fédé de fournir aux clubs un outil type fichier Excel avec un plan comptable.

Marie-Odile Panau : Un plan comptable, c'est compliqué. Je ne sais pas si ce serait adapté pour beaucoup de gens.

Anne Albini : Il y a des choses très simples à faire.

Concernant la remontée de la donnée, c'est un flop complet car la base n'est pas à jour. Il y a par exemple des noms inconnus qui apparaissent dans mon club. Je reviens donc sur la nécessité d'une base de données unique. Nous avons mis en ligne sur le site de notre comité le bandeau pour la prise de licences en ligne avec AssoConnect, ça n'a jamais fonctionné, la personne n'a jamais eu sa licence validée par la fédé et nous avons dû le faire à l'ancienne.

Pour conclure, nous sommes très défavorables à AssoConnect, que nous avons passé beaucoup de temps à tester.

Pascal Astresses : Les 15 000€ couvrent l'expérience jusqu'à quelle date ?

Anne Albini : Jusqu'à fin juin 2022. Je pense que ce sera beaucoup plus cher par la suite.

Pascal Astresses : Doit-on attendre la fin du mois de juin pour prendre une décision ? Les retours d'expériences n'incitent pas à voter pour une prolongation d'AssoConnect. Ne devrait-on pas déjà chercher un plan B ?

Sylvie Guillemard : On a déjà dit qu'on allait réfléchir, on va quand même se donner le temps d'aller jusqu'au bout de l'année et de laisser le temps au troisième comité de faire le test.

Anne Albini : Il serait bien qu'au niveau des deux autres comités, il y ait des clubs. Lors des visios, il n'y avait que des clubs du comité R.

Denis Hery : Dans le comité Champagne, j'ai sollicité tous les clubs, un seul a répondu présent, donc deux avec le mien. Les autres ne veulent pas en entendre parler. Les deux clubs testeurs ne sont pas enthousiastes pour poursuivre l'expérimentation.

Marie-Odile Panau : On a mis beaucoup de temps avant de se décider à travailler avec AssoConnect, et on l'a fait dans l'espoir d'apporter une aide aux clubs tant dans leur gestion que dans la communication, comme l'a souligné Anne. Mais je ne crois pas qu'on puisse ne prendre que l'option communication, je crois que c'est un package complet. Nous pensions qu'AssoConnect conviendrait, il semble que pour l'instant les premiers éléments ne sont pas favorables. On va attendre le retour des autres, si ce n'est pas favorable, on ne continuera pas. C'était bien ce qui était convenu lorsqu'on a signé le contrat.

10/ La conquête de nouveaux licenciés :

Présentation : Sandrine Oudinot

Vous savez que dans le bureau je m'occupe un peu du territoire et de ce qui se passe sur le terrain. Aujourd'hui on voulait faire un point sur la conquête de nouveaux licenciés, suite à un appel de Pascal Astresses qui m'a contactée. Il me demandait quels étaient les supports dont la fédé disposait pour justement aller à la conquête de ces nouveaux licenciés.

Tout d'abord, nous avons le flyer que nous avons réalisé, il va falloir que nous le mettions à jour pour y ajouter l'application ClassiJeu, car à l'époque elle n'existait pas. Nous avons également les Z-cards, qui datent de 2016, mais pour des nouveaux joueurs c'est très pratique avec la liste des petits mots. Il en reste encore beaucoup à la Fédération, de même que le Scrabble Passion. Si vous avez besoin de tous ces supports, il est toujours possible de contacter Nathalie pour qu'elle puisse vous en faire parvenir.

J'ai transmis également à Pascal un PowerPoint que j'avais créé quand j'étais présidente de comité pour l'ouverture d'un nouveau club, j'avais fait une séance avec tous les nouveaux futurs potentiels licenciés. Dans ce PowerPoint, il y a une présentation rapide du Scrabble classique et du Scrabble duplicate, ensuite je présente et j'explique le jeu de Scrabble et ensuite je commente une partie en 12 coups issue d'un concours scolaire. On commence les trois ou quatre premiers coups en laissant aux gens le temps qu'ils veulent et en les aidant, notamment en expliquant comment remplir le bulletin. Ensuite nous incorporons le temps, 2 mn 30 et 30 secondes pour l'écriture du bulletin, et de temps en temps on explique le pastillage, les rallonges, les benjamins... Ce PowerPoint pourrait aussi être mis à votre disposition sans aucun souci.

Par la suite, nous allons réfléchir à trouver un endroit sur le site pour que les présidents de comité ou de clubs puissent avoir accès à tous ces outils dans un même endroit.

Pascal va vous expliquer sa démarche, puis nous pourrons faire un tour de table pour que vous nous donniez votre avis et pour savoir si vous avez d'autres documents en votre possession.

Discussion :

Pascal Astresses : Un certain nombre d'initiatives ont été prises dans les comités en matière de promotion. Dans notre comité, nous souhaitons en faire un axe prioritaire. Ma première démarche a donc été de me rapprocher de Sandrine, référente sur ce sujet.

Je suis allé sur le site du journal officiel, et j'ai fait une requête en tapant le mot "Scrabble". On peut faire des requêtes par département ou région. En limitant à l'Île-de-France, on a 217 associations qui ressortent !

Je souhaite que l'on reprenne la démarche initiée par Hannah Maniquant il y a quelques années sur ce sujet-là. Nous avons maintenant une boîte à outils, il faut développer un argumentaire. Je trouve le PowerPoint de Sandrine très bien fait, et je trouve dommage d'avoir découvert son existence à la faveur de notre échange. Partageons-le à l'échelle de tous les comités, cela peut faire partie de la boîte à outils.

Au niveau du comité Sud-Est Francilien, qui est en rouge au niveau des licences, nous voulons porter des initiatives fortes sur le premier semestre 2022. Nous avons lancé un appel pour trouver des personnes ressources dans chaque département, qui pourraient prendre leur bâton de pèlerin lorsqu'elles disposeront de la boîte à outils. J'ai des bénévoles, des jeunes retraités qui sont prêts à relever ce challenge. Mais pour que l'on mette tout cela en mouvement, il faut que nous puissions leur apporter cette boîte à outils. Complétons-la avec les initiatives prises dans différents comités, unissons nos forces pour conquérir un nouveau public, nous avons de belles opportunités à saisir.

Christian Couvreur : J'ai déjà fait aussi le travail de requête sur les départements de mon comité. Mais attention, il y a aussi, dans le chiffre que tu cites, beaucoup d'associations qui ont été créées et qui n'existent plus. Il y a un travail d'écrémage à faire.

Martine Tremeau : Dans toutes ces associations où ressort le mot Scrabble, prend-on en compte tous les clubs du 3e âge dont ce n'est pas l'activité première ?

Christian Couvreur : Bien sûr, il y a de tout, il y a aussi des foyers ruraux, des AVF (Accueil Villes de France) ... Mais certaines associations de ce type sont prêtes à s'affilier à la fédération pour cette activité-là.

Franck Maniquant : Les choses ont beaucoup évolué depuis quelques années, Pascal évoquait une époque où une enquête avait été faite à ce sujet. Il y a effectivement des centaines de clubs non affiliés, et à l'époque, si on voulait les démarcher, on n'avait pas de proposition intéressante à leur faire. Aujourd'hui, on a 3 supports très attractifs (Scrabblorama, DupliJeu et ClassiJeu), on peut vraiment avoir un discours et un échange. Notre position s'est nettement renforcée par rapport à cette démarche, il faut en profiter. Cela fait partie des premiers publics qu'on se doit de démarcher.

Gérard Varlot : Le problème, c'est que tout ce qu'on a apporté, c'est via l'informatique. Dans la plupart de ces associations, il y a beaucoup de 3e âge, de personnes qui ne sont pas prêtes à aller tout de suite devant un écran. Il faudrait aussi penser à ce qu'on peut leur offrir à côté.

Sylvie Guillemard : Je suis d'accord, c'est effectivement une question à laquelle on peut réfléchir.

Gérard Varlot : Si on veut essayer de rapatrier les clubs non affiliés, il faut commencer par jouer le même jeu avec les mêmes règles et le même dictionnaire de référence, puis les amener à comprendre qu'il y a une fédé, qu'on est de bénévoles et qu'on n'a pas d'autre intérêt que de faire partager le Scrabble par tout le monde. Ce qu'il faut, c'est commencer par donner, il faut leur apporter quelque chose, mais surtout ne pas leur parler de compétition, sinon ils n'écoutent plus la suite. Je suis allé dans une dizaine d'associations de ce type. On n'est pas mal reçu, à condition de ne pas vouloir essayer de s'ingérer et de leur faire avaler des choses dont ils n'ont pas besoin. L'important est de leur apporter quelque chose, on peut commencer en venant avec des petits cadeaux, comme les petites listes de mots à lettres chères, un ODS édition en vigueur, on donne nos coordonnées et quelques liens (mais attention, beaucoup ne sont pas informatisés). Commençons par parler du même Scrabble.

Sandrine Oudinot : Effectivement, ce qu'il faut au départ ce sont des supports papier, comme les Z-cards, les flyers, le Scrabble passion, des Scrabblorama, avant de passer au numérique. Le PowerPoint, ça vient après. On peut aussi aller voir les clubs avec le téléphone ou la tablette pour présenter DupliJeu et par la suite ClassiJeu.

Gérard Varlot : On va tomber surtout sur des personnes âgées, mais ces gens-là jouent avec leurs enfants et petits-enfants, c'est là que ça devient intéressant.

Sandrine Oudinot : Ce que j'aimerais surtout aujourd'hui, c'est avoir un échange sur les initiatives prises dans les comités, les documents ou supports utilisés...

Anne Albin : Au niveau de notre comité, nous avons mis en place des supports très simples pour aider à créer un club, avec toutes les explications et les documents officiels facilement adaptables. Dès que je suis contactée, je leur envoie le package mis en place et cela fonctionne très bien.

Sandrine Oudinot : Serais-tu prête à partager les documents que tu utilises ?

Anne Albin : Je veux bien continuer à partager, même si dans tout ce que j'ai envoyé à la fédé, rien n'est jamais ressorti (exemples : pour la commission sanitaire ou l'arbitrage). Nous partageons régulièrement des documents avec les présidents de club ou de comité qui nous en font la demande et qui en sont très satisfaits.

Anne Albin : On réagit toujours en termes de licenciés, de personnes, mais ne pourrait-on pas réfléchir à l'échelle d'une structure ? Ne pourrait-on pas imaginer qu'un club, certes avec un forfait plus élevé que 46€, puisse s'affilier, avoir accès à un Duplitop pour l'animation du club ? Peut-être qu'au bout d'un certain temps certaines des personnes qui viennent prendraient leur licence.

Franck Maniquant : Le problème, c'est que ça fait une offre hyper réduite pour avoir une activité officielle auprès de la fédé sans prendre de licence.

Anne Albin : Mais cela permet quand même de faire découvrir à des gens qu'on a du matériel, qu'on a des logiciels, peut-être auront-ils envie de les avoir chez eux.

Franck Maniquant : Le revers de la médaille, c'est que ces clubs n'ont pas à contraindre leurs joueurs à se licencier.

Anne Albini : Les gens ne font pas tout de suite de la compétition, quand ils arrivent ils découvrent nos outils. Je rêverais de pouvoir essayer ce système-là. Cette licence de club n'est pas une licence de personne, elle permet à des individus de découvrir les outils de la fédé. Le montant pourrait être par exemple de 100 ou 150€. Je suis certaine que certains membres seraient intéressés pour aller plus loin.

Sylvie Guillemard : Pour moi, il faut vraiment dissocier la licence de la compétition, et de la conquête de nouveaux joueurs qui entrent ensuite dans la compétition. Le Scrabble, c'est un jeu, ce que les gens cherchent, c'est rencontrer des gens, passer des moments ensemble, ce n'est pas forcément faire de la compétition. Pour moi, les avantages licence, ce n'est pas de pouvoir accéder aux compétitions, mais de pouvoir aller jouer dans un club et de bénéficier des outils que fournit la Fédération, avec l'aide de tous les comités ou bénévoles qui voudront bien mutualiser leurs outils pour alimenter une boîte à outils où chacun puisse trouver son compte. Je crois que c'est vraiment très important de dissocier compétition et licence pour jouer dans un club.

Franck Maniquant : Ce que tu proposerais, c'est une licence à plusieurs tarifs ?

Sylvie Guillemard : Non. Pour moi, il ne faut pas présenter la licence comme ce qui permet de faire de la compétition. La licence, c'est ce qui permet d'aller jouer dans un club, ce qui permet d'apprendre à mieux jouer avec des applis, des logiciels, des outils pour progresser. Après, pour ceux qui veulent faire de la compétition, pourquoi pas, mais de toute façon, les compétiteurs paient en plus leurs inscriptions. Il faut arrêter d'associer licence et compétition, c'est un lien qui se fait trop et qui nuit à la prise de licence. La licence, ça permet de jouer.

Anne Albini : Je te rejoins complètement sur le fait qu'il faut dissocier licence et compétition, mais ce que tu viens de dire va à l'encontre de ce qui a été voté par le CA concernant la licence digitale. Tu dis en effet que la licence sert à aller dans un club. Je comprends mieux pourquoi cette licence digitale n'est pas mise en place, alors que nous l'avons votée et qu'elle apparaît dans les tarifs fédéraux et dans les comptes rendus. Aux nouveaux licenciés arrivés par le bandeau, on n'a pas proposé la licence à 30€, on leur a fait la licence à 20€ qui obligera à la licence à 40€ après.

Sylvie Guillemard : L'idée de la licence digitale, c'était dans le but pour ces personnes de leur proposer à terme une licence mensuelle. Ce projet n'a pas encore abouti, il est en cours de réflexion. On a certainement mis la charrue avant les bœufs, on n'est pas prêt pour l'instant à ce type de licence.

Pascal Astresses : Pour l'anecdote, sachez que sur HelloAsso, notre comité n'a pas proposé la licence digitale dans le cadre d'une prise de licence en ligne.

11/ Questions diverses

Pascal Astresses : Je suis mal à l'aise aujourd'hui dans ce CA, je trouve que la tonalité prise par nos échanges n'est pas bonne. Il y a quelque temps, nous avons envisagé de recruter **un directeur pour notre fédération**. Nous n'avons plus de directeur, nous avons une directrice administrative et financière, la question des moyens humains doit se poser à un moment. On l'a éludée pour un tas de raisons, financières, d'opportunité, de casting... Nous avons eu de bonnes nouvelles à l'AG sur la santé financière de la fédération, je pense qu'aujourd'hui il faut prendre des décisions en matière RH. Est-ce que les membres du bureau directeur s'interrogent aujourd'hui sur le fait de ne pas avoir de directeur ? Marie-Odile et les membres du BD remplacent parfois un directeur dans certaines de ses missions. Vous êtes élus et bénévoles, on ne peut pas mélanger les genres. Je salue l'investissement au quotidien de notre présidente et de l'ensemble de l'équipe dirigeante du BD. Je pense que l'équipe des permanents est sous-dimensionnée. Peut-être faut-il faire un audit afin de dessiner les perspectives de la fédération de demain.

Rémy Boeuf : Le recrutement d'un directeur représenterait avec les charges entre 60 à 70 K€ annuels.

Marie-Odile Panau : On est bien d'accord que des choses doivent bouger, mais Séverine est nommée directrice depuis l'année dernière, on a trouvé la bonne personne. On l'a rappelé aux différentes assemblées générales. Un recrutement extérieur était compliqué pour différentes raisons et cela nous a semblé pertinent de proposer à Séverine cette nomination de directrice, qui l'a acceptée. Il était évident que pour elle comme pour nous, cela allait de pair avec une formation, sauf que depuis, il y a eu le COVID, c'est compliqué pour Séverine qui n'a pas encore réussi à trouver la formation qui lui conviendrait. Mais en tout cas, tout ça est en route. Ensuite, nous allons faire appel à un conseiller en organisation du travail pour estimer la charge de travail de chacun, l'organisation du travail de chacun, voir ce qui est perfectible. Nous verrons ensuite comment nous pouvons nous faire aider en fonction du résultat de cette première étape. Nous avons chacun des tâches à effectuer, ce ne sont pas les tâches des salariés. Moi je suis en contact très régulier avec les salariés, mais pour autant je ne fais pas les tâches à leur place. On décide de choses ensemble, on organise la semaine ensemble, mais chacun a ses propres activités concernant la Fédération, les activités des salariés, les activités des élus.

Pascal Astresses : Merci pour ces précisions. À ton sens, la direction de notre fédération doit reposer sur une DAF (directrice administrative et financière), mais il n'est pas utile d'aller plus loin ?

Marie-Odile Panau : On est en cours d'évolution et de réflexion. Séverine n'est pas seulement DAF, elle est directrice de la fédération. On a déjà fait des répartitions des tâches un peu différentes, maintenant il faut qu'on voie de façon beaucoup plus précise comment on s'organise pour améliorer le travail de chacun pour être plus productif.

Marie-Odile Panau : J'ai mis dans les questions diverses un point concernant les **frais bancaires**. J'avais été sollicitée parce que certains clubs payent des frais très importants pour leur gestion de compte, et avec le Crédit Mutuel j'ai eu des réponses que je vous ai

fait parvenir, pour que les clubs qui étaient concernés puissent avoir d'autres conditions de gestion de frais bancaires. Il y a encore des clubs à l'heure actuelle qui n'ont aucun frais, d'autres qui ont des frais très importants. J'espère que ce document a pu être utile aux clubs.

Martine Tremeau : Nous sommes dans la même agence du Crédit Mutuel pour le comité et pour le club. Il faut savoir que nous n'avons pas les mêmes conditions pour les deux structures, et qu'il s'agit d'une banque régionale, donc les conditions peuvent être différentes d'une région à l'autre. Nous avons approché d'autres banques, mais n'avons pas trouvé mieux pour l'instant. Nous avons des conditions très intéressantes pour le club, qu'on n'a pas pour le comité.

Marie-Odile Panau : Ce qui est important, c'est d'avoir quelques éléments pour pouvoir discuter avec son banquier et essayer de négocier les tarifs. Les renseignements que j'ai eus étaient normalement pour un plan national.

Anne Albini : Dans notre comité, nous n'avons aucun frais car le compte de l'association est rattaché à la trésorière qui a un compte personnel dans la même banque. Mais si nous voulions ouvrir un compte pour l'association, nous aurions des frais. Cela se pratique comme ça dans toutes les banques.

Christian Couvreur : Les très vieux comptes n'ont aucun frais, nous avons plusieurs exemples dans notre comité.

Marie-Odile Panau : J'ai reçu une question d'Anne Albini au sujet de notre **assurance à la MMA**. Pour assurer les ordinateurs et vidéoprojecteurs, il faut payer une assurance supplémentaire. Nous allons revoir nos contrats et faire des appels d'offres pour la prochaine saison.

Anne Albini : J'avais également une question sur les **qualifications aux Championnats de France**. Nous avons constaté en effet qu'il y avait des incohérences au niveau des qualifications aux différents Championnats de France. Le règlement duplicate dit que pour le Championnat de France individuel, chaque comité se doit de qualifier lors de son championnat régional les champions des séries 2, 3 et 4, s'ils ne sont pas déjà qualifiés. Pourquoi n'y a-t-il pas la même règle pour les séries 5 et 6 pour le Championnat de France Promotion ? Nous, nous l'avons mis en place dans notre règlement intérieur. Même question pour le Championnat de France Vermeils, Diamants et Rubis. Pour nous c'est une question d'équité.

Marie-Odile Panau : Certains comités appliquent les règles qui leur semblent les meilleures pour leurs qualifiés. C'est une question qu'on va renvoyer à la Commission Classement et Tournois, mais avant j'aimerais avoir aussi les avis d'autres comités.

Sandrine Oudinot : Je vais prendre la parole en tant qu'ancienne présidente de comité. Pour moi il a toujours été clair que les présidents de comités faisaient comme bon leur semblait, et que c'était au bureau du comité de décider comment attribuer ces places.

Anne Albini : Attention il y a un règlement fédéral à respecter. Pourquoi cette règle existe-t-elle pour les joueurs confirmés, et pas pour les 5 et 6 et les VDR ? J'irai même plus loin : pourquoi les seniors n'ont jamais droit à rien ?

Sandrine Oudinot : Dans le règlement fédéral, les places pour les premiers 2e, 3e et 4e série sont attribuées sur le nombre de places octroyées au comité.

Sylvie Guillemard : Je peux expliquer la raison pour laquelle il y a une différence de traitement : c'est parce que les places comité pour les séries 5 et 6 et pour les VDR sont assez récentes. Au moment où on a les mises en place, on n'a pas pensé à faire la même réglementation que pour le Championnat de France individuel. C'est pour ça qu'on posera la question à la Commission Classement et Tournois, on est bien d'accord qu'il n'y avait pas de volonté de discrimination ou d'élitisme.

Anne Albini : Je te rejoins complètement dans l'analyse.

Martine Tremeau : Les comités compensent avec les places qui leur sont attribuées pour pallier cette inégalité.

Lionel Filet : Je pense qu'il faudrait supprimer l'obligation pour les 2, 3 et 4, et laisser les comités gérer leurs qualifications comme ils l'entendent.

Flavie Touchet : Je pense que ce serait mieux de rajouter plutôt que de supprimer.

Anne Albini, Sylvie Guillemard, Gérard Varlot, Brigitte Hourtal : D'accord avec Lionel, les 3 places réservées sont contraignantes et pas toujours justifiées, donnons aux comités liberté et indépendance sur leurs qualifications.

Marie-Odile Panau : J'ai reçu une question sur **l'année du Scrabble** en 2022. C'est ce qui nous avait été annoncé par Mattel il y a déjà quelques mois en arrière. Pour préparer un événement comme ça, il faut s'y prendre des mois à l'avance, et ça ne dépend pas de Mattel France, mais de Mattel États-Unis, et en fait ils se sont rendu compte qu'ils ne seraient pas prêts pour faire quelque chose en 2022 et reportent la manifestation d'un an. Cela sera annoncé le 13 avril, puisque c'est la journée mondiale du Scrabble. Donc, l'année du Scrabble aura lieu en 2023 avec une journée forte de lancement le 13 avril.

Anne Albini : J'ai une question concernant l'arbitrage : nous souhaitons que dans les règles d'arbitrage, on puisse ouvrir la possibilité à titre exceptionnel de faire un **triple-arbitrage**. Nous avons en effet été confrontés sur la phase 2 à un problème, qui a amené le directeur du tournoi à faire un triple-arbitrage avec modification de scores. Cela a été annoncé aux joueurs, mais une personne conteste cette décision car ce n'est pas prévu dans le règlement. Il s'est avéré que c'était nécessaire dans ce cas particulier, car un certain nombre d'erreurs ont été retrouvées. Nous souhaitons donc que cette possibilité soit officialisée.

Sylvie Guillemard : Ce qui existe, c'est la possibilité d'un recours à la commission fédérale d'arbitrage, mais cela concerne un bulletin, pas l'ensemble d'un coup ou d'une partie.

Flavie Touchet : Dans le comité Languedoc, je fais un triple-arbitrage de tous les bulletins avec modification des scores sur la qualification Interclubs. Je retrouve beaucoup d'erreurs.

Didier Coppens : Cela a déjà été fait dans des festivals fédéraux ou des Interclubs. Si ce n'est pas écrit, ce n'est pas non plus interdit, donc on doit pouvoir le faire.

Anne Albini : Cela permet d'être couvert en cas de contestation. Cela ne demande pas grand-chose de rajouter la ligne : "en cas exceptionnel, un directeur de tournoi ou un président de comité peut être amené à prendre la décision de faire un triple-arbitrage avec modification de scores". On a déjà fait plein de triples-arbitrages sans modification de scores dans un cadre plutôt formateur, l'objectif n'était pas le même. Là, l'objectif était bien de remettre aux joueurs le score qu'ils méritaient.

Didier Coppens : Je mettrais cette mention plutôt dans le cahier des charges de l'organisation.

Flavie Touchet : Pour les épreuves par centre, lorsque les centres n'ont pas de quoi réunir une commission d'arbitrage, je les invite à faire une photo du bulletin et à me l'envoyer, j'en discute avec Jérôme et Hervé, voire le numéro de secours. Cela permet de rendre tout de suite un avis au joueur.

Anne Albini : Dans notre comité, nous faisons encore plus, puisque pour toutes les épreuves par centre, nous avons une commission régionale d'arbitrage liée à chaque compétition. On essaie d'avoir un représentant sur chaque centre et on communique par téléphone portable, juste à la fin des parties. Cela permet que tous les bulletins litigieux soient traités de la même manière et très rapidement.

Martine Tremeau : Nous faisons pareil en Auvergne.

Anne Albini : J'ai une autre demande, c'est **que les documents officiels soient datés** (date de départ et date de modification). Je pense que sur le problème des séries 7, je suis persuadée que les documents mis dans la fiche club ont été modifiés après que j'ai posé la question et que la réponse m'ait été apportée au bout de plus d'un mois. Après la réponse, le document qui est apparu n'était plus le même que celui que j'avais imprimé en début de saison.

J'ai constaté aussi qu'au niveau de la FISF, le document qui parle de ce problème a été modifié.

Marie-Odile Panau : J'avais l'impression que les documents de rentrée étaient datés, en tout cas ceux sur lesquels j'interviens. Normalement, quand on fait un autre document ou quand on modifie, on doit le dater, je suis tout à fait d'accord. Pour le calendrier par exemple, je marque toujours la date de modification. S'il y a eu des documents modifiés, je ne suis pas au courant.

Anne Albini : Le document concerné est le vademecum 2021/2022. Les documents de septembre et de novembre sont différents, et ne sont pas datés. Au niveau de la FISF, une page a été modifiée, mais le numéro de page n'a pas été modifié de la même manière

que les autres. Je pense qu'il y a eu un gros micmac sur ces séries 7, ce serait bien qu'à l'avenir on soit plus sérieux.

Sylvie Guillemard : On est d'accord pour dater, cela semble normal et régulier.

Marie-Odile Panau : Je fais un point au niveau de la **FISF**. Je vous ai donné au dernier CA la liste qui se présentait. Il y avait une seule liste et elle a été élue à l'unanimité.

S'il n'y a pas d'autres questions, il me reste à vous remercier pour votre présence et votre participation. Nous espérons pouvoir faire le prochain CA au mois de juin en présentiel, à Paris.

Après concertation, **la date retenue est le 11 juin 2022.**